

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

**COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL**

PAR

MARIE-LAURENCE JULIA LAFLAMME

**LE PROCESSUS IDENTITAIRE CHEZ LES ENFANTS DE L'ADOPTION
INTERNATIONALE : LE CAS DES JEUNES HAÏTIENS AU QUÉBEC**

NOVEMBRE 2011

Table des matières

Sommaire.....	ii
Liste des tableaux.....	vi
Remerciements.....	vii
Introduction.....	1
Position de la problématique.....	4
L'adoption plénière au Québec.....	5
La question du besoin identitaire chez les enfants adoptés.....	7
Pertinence de la recherche et question de recherche.....	10
Cadre théorique et cadre conceptuel et opératoire.....	13
Définition de l'identité.....	14
Les référents de l'identité biopsychologique.....	18
La sphère physique.....	19
La sphère psychologique.....	24
Les trajectoires de vie.....	26
La trajectoire familiale.....	26
La trajectoire scolaire.....	27
La trajectoire sociale et intime.....	28
La trajectoire professionnelle.....	29
Le cadre conceptuel et le cadre opératoire.....	30
Le cadre conceptuel.....	30
Le cadre opératoire.....	31

Méthodologie.....	35
Participants et échantillonnage.....	36
Technique de cueillette d'informations.....	37
Méthode d'analyse des données.....	38
Portée et limites de la recherche.....	39
Résultats de la recherche.....	42
Histoires de vie avant l'adoption.....	43
Construction de l'identité des adoptés.....	45
Trajectoires de vie à partir de l'adoption.....	46
Interprétation des résultats et discussion.....	59
Interprétation.....	60
L'identité biopsychologique.....	60
L'origine et le passé.....	66
Trajectoires de vie et identité.....	68
Discussion.....	73
L'adoption plénière : une logique questionable?.....	74
L'adoption internationale : deux visions différentes.....	76
L'adoption plénière : vraiment dans l'intérêt de l'enfant?.....	78
Conclusion.....	81
Recommandations.....	86
Références.....	89
Appendice A. Formulaire de consentement à la recherche.....	93
Appendice B. Grille d'entrevue.....	96

Liste des tableaux

Tableau

1	Opérationnalisation du concept Histoire de vie.....	32
2	Opérationnalisation du concept Construction de l'identité.....	33
3	Opérationnalisation du concept Trajectoire de vie.....	34

Sommaire

Depuis le début des années 1990, l'adoption internationale est devenue une pratique populaire au sein de la société québécoise. Les enfants proviennent majoritairement de la Chine, du Viêt Nam et d'Haïti (Breton, 2010). L'adoption plénière, qui est pratiquée au Québec, confère à l'enfant une filiation qui se substitue à sa famille d'origine. Dans sa famille adoptive, l'enfant a les mêmes droits et les mêmes obligations qu'un enfant biologique. L'adoption plénière, lorsqu'elle est prononcée, devient irrévocable puisqu'elle est basée sur « l'intérêt suprême » de l'enfant (Ouellette & Belleau, 1999).

Bien qu'en général les adoptés suivent le même processus identitaire que les enfants non adoptés, certaines composantes spécifiques ont une influence réelle sur leur quête identitaire. Le caractère d'exclusivité accompagnant l'adoption plénière protège les besoins élémentaires de l'enfant par le fait qu'elle répond aux besoins affectifs et primaires. Cependant, ce type d'adoption néglige le besoin identitaire de l'enfant. À partir de cette constatation, notre recherche vise à mieux comprendre le processus identitaire de jeunes Haïtiens appartenant à deux cultures distinctes, c'est-à-dire celle de leur pays d'origine et celle de leur pays d'accueil. Six jeunes nous racontent leur quête identitaire en mettant en lumière les différentes étapes de leur trajectoire de vie.

L'analyse de ces récits de vie démontre que les jeunes rencontrés ont connu certaines difficultés à différents niveaux dans leur parcours identitaire. Ces difficultés ont trait à leur identité biopsychologique, leur origine et leur pays d'accueil, leur expérience

personnelle face à la discrimination et au racisme en raison de leur appartenance à une culture ethnique minoritaire dans le pays d'accueil. Parallèlement, leur processus identitaire s'accompagne aussi de quelques accrochages dans leurs rapports avec l'autre au sein de la trajectoire familiale, scolaire, sociale et professionnelle. Ces quelques difficultés engendrent chez les adoptés une pression sociale qui influence considérablement la manière dont ils se perçoivent. Ils se sentent constamment tiraillés entre deux cultures. De ce fait, la cellule familiale devient donc un élément important dans leur parcours identitaire. Le lien affectif entre les adoptants et les autres jeunes constitue un important élément dans la formation de leur identité québécoise, ce qui nous amène à supposer que l'identité de ces jeunes est d'abord familiale. Partant de cette réalité, nous osons espérer que cette recherche permettra une meilleure compréhension du processus identitaire chez ces jeunes migrants afin que les services et le soutien offerts soient appropriés à leur situation d'adopté. Nous espérons aussi apporter une piste de réflexion supplémentaire dans le domaine de l'adoption internationale.

Mots-clés : adoption internationale, adoption plénière, identité, jeunes, famille

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier mon très cher directeur, le professeur Yao Assogba qui m'a offert un soutien sans borne tout au long de mon cheminement. Par sa disponibilité, sa rigueur, son souci du détail, son écoute et ses mots d'encouragements, il a su m'encadrer adéquatement dans mon aventure. De plus, l'intérêt et le respect qu'il a démontrés envers mon projet m'ont offert une tribune sur laquelle j'ai pu bâtir un lien de confiance qui m'a aidée dans mes démarches personnelles. Je suis également reconnaissante aux six personnes qui m'ont ouvert leur cœur en me racontant leurs histoires personnelles, et ce, avec une grande confiance. Grâce à cette confiance, j'ai pu recueillir des informations pertinentes. J'espère avoir utilisé ce riche matériel à sa juste valeur afin de faire avancer au Québec la cause des personnes adoptées à l'étranger.

J'exprime aussi ma reconnaissance à ma très chère mère, Huguette Ferland. Par son amour inconditionnel, ce petit bout de femme a su m'aimer et me respecter dans mes expériences de vie. Elle a toujours été présente dans ma vie malgré les moments difficiles. Elle a toujours cru en moi et cela m'a donné le goût de me surpasser et de toujours viser plus haut. Pour toutes ces raisons, j'aimerais qu'elle sache qu'elle est et sera toujours ma seule et unique maman. Je l'aime de tout mon cœur. Je dédie ce mémoire à mon défunt père biologique, René Auguste, qui a confié sa fille cadette en adoption. Ce geste rempli d'amour s'est avéré un « don » qui m'a permis d'aspirer à un avenir meilleur. Enfin, je veux remercier mes amis (es) qui m'ont encouragée tout

au long de mon parcours. Je remercie ici plus particulièrement Vanessa Langlais-Gagné pour son aide extraordinaire dans la révision linguistique et pour les commentaires constructifs qui ont contribué à l'amélioration du mémoire ainsi que Pascal Talbot pour sa contribution au niveau esthétique et organisationnel du mémoire.

Introduction

Depuis le début des années 1990, l'adoption internationale occupe une place importante au sein de la société québécoise. En 2000, elle a permis 697 adoptions dans 41 pays différents. La majorité des enfants adoptés proviennent de la Chine (59,5 %) et d'Haïti (18,8 %) (Lachance & Fortin, 2002). Ces chiffres nous invitent à nous questionner sur le processus identitaire des enfants adoptés au niveau international, mais plus spécifiquement sur celui des enfants adoptés d'origine haïtienne. Comme l'adoption d'un enfant appartenant à une culture différente de celle des parents adoptifs peut être sujette à de nombreux questionnements d'origines psychologiques et sociologiques, cette situation entraîne donc une « problématique de l'éducation interculturelle. Celle-ci passe par une éducation à la rencontre de l'autre » (Gohier, 1993, p. 22). Cette rencontre de l'autre ne peut faire fi de la question de l'identité, car elle passe forcément par une identité psychologique et culturelle distinctive (Ouellette & Belleau, 1999). C'est ce qui nous amène à aborder l'importance de la construction identitaire dans cette recherche.

Nous avons décidé de mener une recherche sur le processus identitaire des jeunes adoptés à l'international en raison de son caractère contemporain. En effet, la notion de l'identité fait couler beaucoup d'encre et suscite de nombreuses discussions animées depuis quelques années. Nous n'avons qu'à penser à la Commission Bouchard-Taylor portant sur les accommodements raisonnables pour constater à quel point cette notion touche la sensibilité de l'opinion publique. Puisque le Québec constitue une destination de choix pour de nombreux immigrants provenant de divers pays, la question de l'identité touche la société québécoise, et ce, à grande échelle.

Ce mémoire est constitué de cinq chapitres. Le premier situe la problématique de recherche. Il décrit l'univers de l'adoption internationale en apportant une comparaison entre deux types d'adoptions privilégiées au Québec et en France, soit l'adoption plénière et l'adoption ouverte. Les répercussions de l'adoption plénière sur les adoptés ainsi que sur leur famille sont aussi abordées dans ce chapitre. Le deuxième chapitre expose respectivement le cadre théorique, le cadre conceptuel et le cadre opératoire. Le troisième chapitre du mémoire, quant à lui, décrit la méthodologie de recherche. Le quatrième chapitre présente les résultats de la recherche qui mettent en lumière le processus identitaire des adoptés. L'interprétation des résultats et la discussion constituent le cinquième et dernier chapitre. Enfin, la conclusion dégage les faits saillants de la recherche et des recommandations viennent clore ce mémoire.

Position de la problématique

Ce premier chapitre cerne la problématique de la recherche. Il apporte d'abord une description de l'adoption plénière qui est le type d'adoption le plus fréquent au Québec. Il soulève ensuite la question du besoin identitaire chez les enfants adoptés. Finalement, la dernière partie situe la pertinence de la recherche et précise l'objectif de cette étude en posant la question de recherche.

L'adoption plénière au Québec

Comparativement à la France qui privilégie le type d'adoption simple et ouverte où les liens familiaux avec la famille d'origine sont préservés, le type d'adoption légalement reconnu au Québec est l'adoption plénière. Ce type d'adoption permettrait à l'enfant d'avoir une meilleure intégration au sein de sa nouvelle famille grâce à la rupture des liens antérieurs. Les adoptants deviennent les seuls et uniques parents de l'enfant. Dès lors, on rédige « un nouvel acte de naissance » à l'enfant avec comme mention les noms de ses parents adoptifs comme étant les parents biologiques sans faire allusion à l'adoption. Avec l'adoption plénière, on s'assure que l'enfant adopté possède les mêmes droits que les enfants biologiques (Ouellette & Belleau, 1999). Que l'adoption soit simple ou plénière, l'ensemble du processus se fait en gardant en tête les intérêts et les droits de l'enfant. Cette mission est soigneusement régie par la Convention de La Haye que le Canada a ratifiée en 1993.

La société québécoise voit différemment l'adoption internationale. La perception s'apparente à un acte de sauvetage pour l'enfant, car on présuppose « qu'un enfant orphelin ou abandonné d'un pays du Tiers-Monde gagnera toujours à être

adopté dans un pays comme le nôtre » (Ouellette & Méthot, 2000, p. 30). Les gens se tournent vers l'adoption internationale en pensant que les enfants adoptés vivent peu les impacts de la rupture des liens biologiques en raison de leur jeune âge lors de l'adoption. Cependant, « près du quart de ces enfants arrivent au pays âgé de trois ans et plus » (Ouellette & Méthot, 2000, p. 30). L'autre problème majeur lié à la perception de l'adoption internationale est que les adoptants :

croient généralement qu'ils adopteront un enfant seul au monde, dont les parents sont inconnus alors que dans les faits ces enfants laissent derrière eux leurs parents qui ont préalablement consenti à l'adoption ainsi que leurs fratries. Les adoptants envisagent l'arrivée de l'enfant dans la nouvelle famille comme la naissance à la vie sociale d'un être sans attache (Ouellette & Méthot, 2000, p. 30).

Bien que certains cas d'adoption résultent parfois en catastrophe pouvant provoquer une dissolution de l'adoption, dans la plupart des adoptions internationales, l'intégration de l'enfant se fait généralement bien. Cette intégration n'est pas sans conséquence pour l'enfant, car elle implique pour lui un changement complet d'identité. Cette nouvelle identité se réalise par le fait qu'il change « de nom, de parents et de famille, de milieux d'appartenance, de pays, de nationalité, de langue et de groupe ethnoculturel de référence » (Ouellette, 1996, p. 13). Par exemple, un enfant haïtien qui se dénommait Jujou Bien-aimé dans son pays d'origine deviendra Marie-Claire Jacques dans son pays d'accueil. L'enfant se mêle bientôt aux neveux et aux petits-fils et chacun, comme les adoptants et comme lui-même, oublie qu'il est adopté (Verdier, 1985). Durant le stade de l'enfance, il se laisse guider par ses parents et apprend à différencier le bien du mal. « On dit qu'il introjecte le système de valeurs parentales sans le réfléchir. Ce n'est que plus tard qu'il fondera ses opinions sur une

réflexion personnelle » (Verdier, 1985, p. 120). Pendant ce stade, l'enfant ne veut considérer en aucun cas sa différence. D'ailleurs, un nombre important d'entre eux n'ira jamais plus loin que ce stade (Verdier, 1985).

La question du besoin identitaire chez les enfants adoptés

La quête de l'identité n'est certes pas une chose facile pour les adoptés, car ils doivent faire face à leur passé afin d'être en mesure de comprendre qui ils sont. Puisque le passé fait partie intégrante de l'avenir, l'adopté d'une autre culture doit le comprendre afin de forger son identité propre tout en considérant le regard des autres. Il y a donc plusieurs facteurs propres à l'individu ainsi que des caractéristiques sociales qui influent sur la construction de l'identité (Moytier, 2006).

Le besoin identitaire est tel que les enfants adoptés internationalement acquièrent par imitation ou par opposition certains traits communs à leurs parents adoptifs. Il n'est pas rare que les adoptants et les adoptés affichent certains points communs dans le tempérament, le caractère, l'état de santé, etc. (Verdier, 1985). Dans bien des cas, l'enfant adopté ressemble à ses parents adoptifs au même titre que les autres enfants de la famille. Comme tout autre enfant, il s'opposera à ses parents et mettra en doute le système éducatif reçu pour explorer son propre système de valeur et construire son propre schème de référence bâti en fonction des critères découverts (Verdier, 1985).

À mesure qu'ils grandissent, les enfants adoptés prennent de plus en plus

conscience de leur apparence physique qui diffère de celle des gens du pays d'accueil. Les enfants adoptés sont donc constamment confrontés à leur origine étrangère. Leur différence physique par rapport à celle de la masse engendre une certaine stigmatisation de la différence (Ouellette & Belleau, 1999). Ce rappel nourrit un besoin pour l'enfant de connaître ses antécédents et de savoir d'où il vient pour qu'il sache où il va. Toutefois, le type d'adoption plénière légalement connu au Québec ne reconnaît pas l'affiliation de l'enfant avec sa famille d'origine lorsque le processus d'adoption de ce dernier est complété. L'adopté est donc considéré sans lien et sans attache à son pays d'origine. Ce processus néglige le besoin identitaire dans le cheminement de l'enfant comme si sa nouvelle affiliation allait se poursuivre sans problème, alors qu'elle fait pleinement partie de lui. C'est ainsi que tout au long de son parcours, le jeune appartenant à une culture autre de celle du pays d'accueil a un cadre de référence identitaire limité. Cela engendre plusieurs conséquences sur le processus identitaire du jeune tel que des problèmes liés à son histoire de vie, au racisme ou à la discrimination. Il existe différents mouvements et associations, comme le Mouvement Retrouvailles, qui représentent les adoptés et qui les aident à réclamer le droit de connaître leur histoire de vie et à faire respecter leur besoin de filiation et de retrouvailles. L'enfant adopté définit généralement son identité à partir de ces deux cultures ou groupes d'appartenance.

En reconnaissant seulement la nouvelle filiation de l'enfant, c'est lui offrir un cadre de référence identitaire limité. Cette façon de faire amène l'enfant à vivre une situation paradoxale au niveau de son identité (Ouellette, 1996). Ce paradoxe a deux

conséquences : soit le jeune s'éloigne de la nouvelle filiation, soit il se réfère à ses origines comme étant une chose du passé, quelque chose d'extérieur à sa situation actuelle. Cette attitude est même perceptible lorsque la filiation biologique est reconnue lors des retrouvailles puisqu'elle est souvent perçue comme une expérience distincte de l'adoption.

Le résultat est que la filiation adoptive supplante la filiation biologique. L'enfant commence sa vie à partir du moment où il est adopté. Dès lors, la problématique de l'identité devient donc une problématique de l'origine puisqu'elle « transpose la problématique des origines, en dehors du champ de la parenté » (Ouellette, 1996, p. 38). Ainsi, on perçoit l'adoption internationale comme un problème d'intégration à la vie sociétale et culturelle. La non-reconnaissance de l'origine de l'enfant dans le processus légal d'adoption engendre le sentiment d'une amputation, d'un manque du côté identitaire. Le fait de connaître son origine peut être un moyen d'apaiser et de clarifier les relations (Verdier & Soulé, 1986). Par contre, beaucoup de pays reconnaissent ce besoin et mettent en place de plus en plus de moyens qui facilitent la reconnaissance de l'origine, car ils se basent sur le postulat que « la suppression de ce secret n'est pas une menace pour l'adoption, mais au contraire une chance de vérité nouvelle : il n'y a pas d'amour vrai sans reconnaissance du désir de l'autre » (Verdier & Soulé, 1986, p. 123).

La réalité québécoise des jeunes adoptés à l'international nous amène donc à nous pencher sur l'importance de l'identité dans le développement de la personne.

Même si plusieurs auteurs affirment l'importance de la culture d'origine et de la culture du pays d'accueil dans le processus identitaire des jeunes adoptés à l'international, les pays d'accueil prônant l'adoption plénière continuent de l'ignorer en négligeant l'aspect de l'affiliation biologique en faveur de l'affiliation adoptive. C'est ainsi que l'adoption plénière ne tient pas compte du besoin identitaire de l'enfant, et ce, même si les écrits déclarent qu'il s'agit d'un besoin réel qu'éprouvent les jeunes à un certain moment dans leur processus identitaire. Tout individu doit passer par un processus d'identification pour devenir adulte. Dans le cas du Québec qui accueille des enfants d'origine haïtienne, cette situation pose un problème particulier chez ces derniers en raison de leur culture d'origine qui diffère de celle du pays d'accueil. Ils sont souvent confrontés à des problèmes de racisme ou de discrimination liés à leur couleur de peau qui est plus apparente que celle de la masse.

Pertinence de la recherche et question de recherche

Il y a peu d'études qui portent sur l'adoption internationale et plus particulièrement qui mettent en lumière le point de vue des adoptés. Nous croyons alors qu'il est pertinent d'apporter un outil de référence dans l'avancement des connaissances sur ce phénomène social qui a connu un engouement au début des années 1990 au Québec. En effet, à cette époque, il y a eu une sorte de mouvance pour l'adoption des Haïtiens dans une région particulière, la Beauce, qui est majoritairement blanche et rurale. La présente recherche a pour objectif de comprendre le processus identitaire des jeunes noirs adoptés. Ce processus est un phénomène particulier qui vaut la peine d'être étudié parce que tout le processus migratoire se fait à travers

l'adoption internationale dans un contexte qui n'est pas multiethnique. De plus, pendant l'enfance, il n'y a pas de contact avec la communauté du pays d'origine comme c'est le cas dans les grandes villes, notamment Montréal.

Comme ce type d'adoption n'offre aucun suivi postadoption (l'État et les organismes agréés à l'adoption internationale se désengagent de toute responsabilité lorsque l'adoption définitive du jeune est confirmée), les familles se trouvent seules à affronter les différents défis que cette aventure présente avec des enfants parfois marqués par cette expérience. Les jeunes et leur famille se retrouvent alors dans des situations difficiles qui engendrent quelquefois une dissolution de l'adoption. De plus, puisque l'adoption internationale demeure une possibilité pour les adoptants, cette option continuera à prendre de l'ampleur. Il est donc important de se pencher sur ce phénomène social qui est jusqu'ici très peu étudié et qui, par le fait même, est assujéti à plusieurs caractéristiques qui lui sont propres.

Dans ce mémoire portant sur l'adoption internationale, nous nous intéressons particulièrement au processus identitaire des jeunes adoptés d'origine haïtienne qui, une fois arrivés dans le pays d'accueil, grandissent à travers deux cultures différentes, soit celle du pays d'origine et celle du pays d'accueil. De façon générale, les jeunes haïtiens adoptés font face à certains problèmes d'identification dans un contexte où nous parlons d'identité nationale. Il est intéressant de se pencher sur la situation de ces jeunes noirs afin d'étudier si certains problèmes spécifiques liés à leur adoption ont un impact sur leur processus identitaire.

Pour réussir une adoption, l'adoptant doit être ouvert à l'adoption, enthousiasme et honnête envers les origines biologiques de l'adopté et accepter l'enfant comme différent et spécial (Caron, 2003). La situation décrite plus haut nous amène à nous poser la question suivante : comment les jeunes haïtiens perçoivent-ils leur processus d'identité en se situant par rapport à deux cultures, soit celle du pays d'accueil et celle du pays d'origine?

Cadre théorique et cadre conceptuel et opératoire

Ce deuxième chapitre présente dans leurs perspectives théoriques et empiriques les concepts étudiés dans le cadre de la recherche. Dans un premier temps, il situe le cadre théorique par lequel nous définissons le concept d'identité et apportons ses divers référents. Dans un deuxième temps, cette définition nous renvoie au processus complexe des trajectoires de vie qui forment la définition des individus et plus particulièrement au parcours identitaire d'une personne adoptée. Cette considération théorique nous amène dans un dernier temps à élaborer notre cadre conceptuel et notre cadre opératoire.

Définition de l'identité

L'identité est le caractère permanent et fondamental de quelqu'un, d'un groupe (Le Petit Larousse illustré, 2004). Elle est une notion complexe, car elle englobe plusieurs dimensions. Certains parlent des aspects ethnique, groupal et psychogénétique, tandis que d'autres mentionnent des caractéristiques plus psychologiques et sociales qui composent l'identité telle que la langue, le genre, etc. En considérant ces éléments, l'identité est donc composée d'un double statut incluant essentiellement les caractères individuels qui sont propres à la personne et les caractères sociaux. De ce fait, l'individu se définit au sein du tissu social par les relations qu'il entretient avec les autres. C'est ainsi que la plupart des auteurs reconnaissent les dimensions psychologiques et les dimensions sociales de l'identité.

La question de l'identité se lie essentiellement à la question « Qui suis-je? » qui se réfère à deux dimensions (Hébert, 2008). Il y a l'identité pour soi (validée par soi) et l'identité pour autrui (validée par les autres). Selon Erikson (1972), il est

fondamentalement important de ne pas seulement voir la notion de l'identité comme un combat ou une quête qui doit se faire de « façon bruyamment démonstratif ». En fait, tout être humain possède une identité et la construit selon ses expériences propres. Contrairement à la croyance populaire, la construction de l'identité ne se résume jamais en un point de départ et en un point d'arrivée. L'individu étant en perpétuelle évolution, l'identité n'est ainsi jamais véritablement « installée » ou « achevée ». De plus, le développement de l'individu n'est pas seulement relié à la quête de l'identité (Erikson, 1972). L'identité est en fait un élément relatif dans la vie de l'individu, car « l'identité psychosociale est nécessaire comme point d'attache de l'existence passagère de l'homme dans l'ici-maintenant » (Erikson, 1972, p. 37).

La recherche de l'identité provoque un processus qui touche autant l'individu que la communauté dans laquelle il évolue. C'est ainsi que la personne qui développe son identité commence par réfléchir et observer de façon simultanée tout ce qui l'entoure. Ce processus mental amène l'individu à se juger par rapport à ce qu'il observe et par rapport aux regards des autres. Simultanément, il juge aussi les autres en se basant sur ses schèmes de référence et sur les modèles significatifs nourris par des gens qui occupent une place importante au sein de son environnement. Ce processus se fait de manière inconsciente, à l'exception près où la personne vit des expériences douloureuses ou profondes (Erikson, 1972).

D'ailleurs, du point de vue psychologique, on explique la construction de l'identité en se référant à la théorie psychanalytique de Freud. Cette théorie est fondée autour du « ça » qui désigne les instincts intérieurs poussant l'individu à agir pour

répondre à ses besoins. Cependant, les réponses aux besoins doivent se faire en considérant les autres, ce qui place le moi entre le besoin d'assouvir ses besoins personnels et le respect de ceux des autres. Cette situation entraîne une confusion pour l'individu et le « surmoi », qui est en fait le régulateur des conflits et qui vient tempérer les désirs du « moi ». Cela amène donc l'individu à restreindre ses propres besoins et à considérer davantage l'autre. À partir de ce moment, l'individu prend conscience de l'identité du groupe. L'énergie instinctuelle se trouve transformée en une vie sociale. De là, il lui reste à trouver un équilibre dans la satisfaction de ses besoins ainsi que ceux de l'autre (Erikson, 1972).

L'identité est donc « la perception de la similitude avec soi-même (selfsameness) et de sa propre continuité existentielle dans le temps et dans l'espace et la perception du fait que les autres reconnaissent cette similitude et cette continuité » (Erikson, 1972, p. 45). Le processus identitaire est dynamique et il est influencé par les divers changements vécus par la personne. La construction de l'identité passe par une reconnaissance de sa propre existence malgré les diverses affiliations à l'autre et à des expériences vécues. Il ne faut pas non plus oublier le sens du droit à l'existence nourrie par le lien de confiance avec l'autre (Gohier, 1993). Par la confiance que l'autre lui confère, la construction et l'authenticité de l'identité de l'individu sont plus propices d'émerger, sans toutefois omettre de questionner son identité de temps à autre. L'identité de la personne ne doit pas seulement se forger dans le regard de l'autre, mais aussi dans son schème de valeurs (Gohier, 1993). De ce fait, l'identité se construit en incluant le concept du soi composé du « je » (partie cognitive) et le concept du « moi »

(composantes de la personne). Ainsi, l'individu s'affilie à la société par le « moi », c'est-à-dire, le moi matériel, social et spirituel (Gohier, 1993).

Les notions du *social* et de *l'autre* sont présentes dans toutes les définitions offertes par les auteurs. La question relationnelle est donc importante dans la définition de l'identité, mais il faut bien prendre soin ne pas la cloisonner dans cette seule logique. L'identité personnelle se résume au fait qu'on est différent des autres et plus particulièrement de ses parents. On crée donc une distance entre l'individu et son entourage immédiat, ce qui permet l'apparition d'un « moi » distinct et bien défini. En fait, la personne doit « décider qui et quelle sorte de personne elle veut que les autres pensent qu'elle est et aussi ce qu'elle veut penser d'elle-même » (Verdier & Soulé, 1986, p. 96).

Le pôle du social associe l'identité à un sentiment d'appartenance envers une pluralité de dimensions comme la famille, la nation, l'ethnie, etc. Le sentiment d'appartenance origine « du besoin qu'a l'homme d'une solidarité organique qui le lie à un groupe où il se sent chez lui, en sécurité, connu et reconnu » (Gohier, 1993, p. 28). L'identité sociale se fait tantôt en lien et tantôt en exclusion avec l'autre. Quoi qu'il en soit, celle-ci nécessite une reconnaissance du lien qu'on a avec le groupe social ainsi qu'un attachement à celui-ci. Par ailleurs, comme l'identité psychologique individuelle, l'identité sociale est en constante évolution puisque les sentiments d'appartenance et les relations entretenues avec une communauté (famille, Église, école, etc.) évoluent dans le temps (Gohier, 1993). La dimension sociale construit et

définit l'identité de la personne qui se compose de l'identité personnelle (expériences personnelles) et de l'identité pour autrui (rôle social).

À la lumière des diverses définitions qui portent sur la notion de l'identité, nous retenons, pour les fins de cette recherche, celle de Vasquez (1986) puisqu'elle résume bien le concept de l'identité tel que décrit dans les ouvrages recensés.

L'identité est donc un :

ensemble des caractéristiques physiques, morales, juridiques, sociales et culturelles à partir desquelles la personne peut se définir, se présenter, se connaître et se faire connaître, ou à partir desquelles autrui peut la définir, la situer ou la reconnaître. L'identité, c'est ce par quoi l'individu se sent exister en tant que personne, dans tous ses rôles et toutes ses fonctions, se sent accepté et reconnu comme tel par autrui, par son groupe ou sa culture d'appartenance (Vasquez, 1986, cité dans Couture, 2001, p. 2).

Les référents de l'identité biopsychologique

Il y a plusieurs référents de l'identité biopsychologique qui exercent une influence sur la construction de l'identité des jeunes adoptés. Ces référents peuvent être divisés en deux grandes catégories. La première appartient à la sphère physique et se compose de l'identité physique et de couleur, de l'origine et du passé, du pays d'accueil et de l'identité en contexte du groupe majoritaire et finalement de l'expérience personnelle face à la discrimination et au racisme. Quant à la seconde catégorie, elle se réfère à la sphère psychologique.

La sphère physique

L'identité physique et de couleur

Une grande partie de l'identité des jeunes est liée à leur apparence physique parce qu'elle permet la création des liens, l'émergence de l'individuation et l'affermissement du caractère qui les redéfinit en tant que personne. La quête de l'unicité et de continuité se fait ressentir sans oublier les divers questionnements, dont l'incontournable « qui suis-je? » souvent accompagné de plusieurs angoisses (Gandell, 1985). Pour les enfants adoptés appartenant à une culture différente de celle du pays d'accueil, ce stade se vit différemment parce que « la disponibilité de référents identitaires n'est pas infinie » (Ouellette & Belleau, 1999, p. 108). Leur référent identitaire au niveau physique s'apparente à « celui du pays d'origine et de la couleur de la peau héritée des parents biologiques et celui de la communauté d'accueil » (Ouellette & Belleau, 1999, p. 108). Par ailleurs, l'accueil de la société envers ces jeunes ainsi que l'éducation reçue de leurs parents influencent aussi leur identité physique. Certains parents préfèrent éduquer leurs enfants comme s'ils étaient nés dans le pays d'accueil et qu'ils font partie intégrante de la majorité. Cependant, ces méthodes peuvent entraîner une perte d'identité chez certains jeunes (Ouellette & Belleau, 1999). Pour certains adolescents, la différence physique peut les rendre mal à l'aise, cette dernière leur rappelant constamment leur différence.

L'identité physique s'assujettit à l'identité ethnique et l'identité de couleur. Il faut toutefois faire une distinction entre l'identité ethnique et l'identité de couleur. La

première se réfère à « la culture d'un pays ou d'un groupe social tandis que la seconde renvoie à l'apparence physique, à la couleur de la peau et aux catégorisations raciales » (Ouellette & Belleau, 1999, p. 108). L'identité de couleur est importante dans la construction de l'identité chez les adoptés noirs. Même si les enfants sont majoritairement adoptés dans des familles blanches, il semble que cela n'altère pas sur leur identité de couleur. Ils sont conscients de leur identité noire et affichent une certaine fierté d'appartenir à leur ethnie (66 % d'entre eux). Quant aux autres, 17 % sont indifférents à leur couleur de peau, tandis que 11 % souhaitent être blancs (Ouellette & Belleau, 1999, p. 116). En vieillissant, les adoptés d'une ethnie différente prennent conscience que la couleur de leur peau est associée à une culture différente de celle de la société d'accueil (Moytier, 2006). En effet, 71 % des adultes adoptés affirment que le fait d'avoir vécu dans une famille blanche ne leur a causé aucun problème. D'ailleurs, la majorité d'entre eux (75 %) affirme que le pays d'accueil les perçoit comme faisant intégralement partie de la société, et ce, malgré leur apparence physique.

L'origine et le passé

L'origine est le commencement de l'existence d'une personne, le milieu dans lequel la personne est issue (Le Petit Larousse illustré, 2004). Quant au passé, cela se rapporte à un temps, une vie écoulée antérieurement à un présent donné (Le Petit Larousse illustré, 2004). Le concept de l'identité chez les adoptés appartenant à une ethnie minoritaire est intrinsèquement lié à la notion de l'origine. À l'adolescence, comme tous les jeunes, les adoptés sont souvent amenés à vivre des déchirements. Ils

se questionnent plus particulièrement sur leur origine et sur le sens de leur vie actuelle. Cette étape est souvent accompagnée d'un désir d'être plus proche de leurs origines. « Ils y réfléchissent plus intensément, s'interrogent sur les raisons de leur abandon et ravivent les souvenirs négatifs de ce qu'ils ont vécu avant leur adoption » (Ouellette & Belleau, 1999, p. 105). Cette curiosité est plus présente chez les jeunes adoptés à un âge tardif que chez les adoptés en bas âge. Rendus à l'âge adulte, une fois qu'ils ont bien compris leur histoire de vie, ils vivent en paix avec le « roman de leur origine » et ils ne cherchent pas à revenir sans cesse sur cette étape de leur vie. Cette acceptation va les amener à mieux vivre avec l'idée de l'abandon, ce qui peut les pousser à s'ouvrir sur les possibilités de se reconnecter avec leur pays d'origine par le biais des retrouvailles ou de recherches. Cependant, les jeunes moins bien intégrés à la vie en société ont plus tendance à entretenir un intérêt accru pour leur pays d'origine (Ouellette & Belleau, 1999). Le fait de nier complètement ses origines ou de se montrer aucunement intéressé à en connaître davantage est parfois un signe de protection « envers la mère patrie qui les a abandonnés » (Ouellette & Belleau, 1999, p. 107).

Pour compléter le processus identitaire, le jeune doit faire face à l'abandon qu'il a vécu par ses parents biologiques. Même si cette étape est pénible, l'adopté doit faire la paix avec le passé ainsi qu'avec lui-même pour être capable de poser un regard positif sur sa vie (Moytier, 2006). Il apprendra à pardonner et à composer avec le rejet pour éviter de blâmer perpétuellement ses parents biologiques et adoptifs de la situation dans laquelle il se situe. Il pourra maintenant faire face à sa vie et mettre de

côté tout fantasme du roman familial. Peu importe la façon dont il va s'y prendre, cette étape ne se fera pas sans douleur. C'est effectivement le moment où le jeune met ses parents adoptifs à l'épreuve afin de s'assurer que ces derniers resteront toujours à ses côtés et que les liens soient bien noués.

Toutefois, cette étape n'est pas un passage obligé pour tous. Certains n'éprouvent pas le besoin de tester la profondeur des liens avec les adoptants. Il faut cependant être conscient que certains jeunes se privent de parler par crainte de perdre l'amour de leurs parents adoptifs. À ce moment, le jeune se trouve dans une situation de conflit de loyauté (Moytier, 2006). Même si ces personnes ont développé une identité raciale positive au sein de leur famille, il faut se rappeler qu'elles sont plus souvent victimes de problèmes raciaux que le simple fait d'être adoptées. Cette situation les amène à se rallier à une des trois stratégies identitaires (assimilationnisme, biculturelle et internationalisme) décrites ci-dessous afin de contrer l'effet de la discrimination et du racisme (Ouellette & Belleau, 1999).

Le pays d'accueil et l'identité en contexte du groupe majoritaire

L'identité des jeunes adoptés en lien avec le pays d'accueil est directement liée à l'acceptation ou pas du jeune comme faisant partie intégrante de cette terre d'accueil. Ainsi, dans le domaine de l'adoption, l'identité est inéluctablement associée à la notion d'intégration. L'intégration se résume à faire partie de la sphère sociale, familiale, financière et politique. Être intégré, c'est être affilié à un groupe qui fait en sorte que

l'on s'investit à l'intérieur de ce dernier. Ainsi, chacun à un rôle à jouer, ce qui influe sur la manière dont les uns et les autres se perçoivent et se définissent entre eux.

L'adopté peut se sentir exclu de par sa couleur de peau ou son prénom qui lui rappelle qu'il n'est pas né dans le pays d'accueil. La pensée qui détermine l'intégration par un mélange au groupe dominant, renvoie donc l'assimilation comme complémentaire à l'intégration, car dans le domaine de l'adoption internationale on fait souvent face à une éradication presque complète de la culture d'origine au profit de la culture d'accueil (Moytier, 2006). Avant d'arriver à une telle intégration, les adoptés doivent vivre un certain cheminement constitué de différentes étapes telles que le déni des origines, l'éveil intérieur de l'enfant face à ses origines, la reconnaissance de ses origines distinctes, l'identification à celle-ci et la recherche plus active et finalement, à l'acceptation et la reconnaissance de sa double origine (Ouellette & Belleau, 1999).

Les étapes du processus identitaire décrites plus haut nécessitent une intégration de la personne. Cette dernière se réalise via l'environnement social et de ses divers agents intégrateurs tels la famille, l'école, le travail, etc. À la fin du processus d'identification, certains adoptés s'identifient majoritairement à la culture d'accueil (stratégie assimilationniste), d'autres font appel à la fois aux valeurs du pays d'origine et du pays d'accueil (stratégie biculturelle), tandis que d'autres s'identifient aux valeurs universelles (stratégie internationaliste). Toutefois, ces trois typologies sont des types idéaux qui n'existent pas à l'état pur dans la réalité. Cependant, certains adoptés se rapprochent davantage à un type qu'un autre.

Expériences personnelles face à la discrimination et au racisme

La discrimination est le fait d'isoler et de traiter différemment une personne ou un groupe par rapport aux autres (Le Petit Larousse illustré, 2004). Les adoptés appartenant à un groupe minoritaire racial font face à des difficultés de rapports avec l'autre. Ces difficultés peuvent engendrer de la discrimination et du racisme. Les enfants adoptés doivent donc utiliser des stratégies pour faire face à ses rapports avec l'autre. La majorité des jeunes préfèrent se tourner vers la stratégie « assimilationniste » pour s'intégrer. Cette stratégie consiste à évacuer complètement la couleur dans leur définition d'eux-mêmes et s'identifier à la culture québécoise majoritaire. D'autres se définissent comme « biculturels » en revendiquant une double appartenance. Ils s'identifient à la fois à la culture québécoise et à la culture afro-américaine beaucoup plus qu'à leur culture d'origine. Finalement, certains se voient beaucoup plus comme « internationalistes ». Ces jeunes ne veulent pas s'associer à une culture en particulier et s'affilient peu ou pas à l'identité de couleur. Ils sont très ouverts sur les mélanges des cultures et misent davantage sur la personnalité des gens au lieu de l'ethnie ou de la culture d'origine (Ouellette & Belleau, 1999).

La sphère psychologique

La notion de l'identité psychologique se réfère à l'« ensemble des manières de penser, de sentir, d'agir qui caractérisent une personne, un groupe » (Le Petit Larousse

illustré, 2004, p. 835). Celle-ci est composée de deux sphères bien distinctes. Il y a l'identité ethnique et l'identification ethnique. L'identité ethnique appartient à la sphère émotionnelle (sentiment d'appartenance au groupe). L'identité ethnique s'illustre par « l'identification qu'une personne fait d'elle-même ou à la description d'elle-même comme faisant partie d'un ou de plusieurs groupes ethniques ou raciaux » (Aboud & Doyle, 1993, p. 41). En fait, c'est le partage en commun de valeurs, de croyances et de modes de vie par un groupe de personnes. Les manifestations de l'identité ethnique se concrétisent en fonction des attitudes vis-à-vis du groupe, des valeurs et de la connaissance de soi et du groupe. Le lien au groupe influence l'identité ethnique de l'individu, ce qui entraîne des transformations chez ce dernier. L'identification ethnique, quant à elle, s'associe à la sphère rationnelle, c'est-à-dire la capacité de décrire les différences de soi en rapport avec les autres.

Dans le cadre de l'adoption internationale, les adoptés ont une identité ethnique moins ancrée que les enfants adoptés dans leur milieu d'origine. Par conséquent, le sentiment d'appartenance est beaucoup plus tourné vers la famille que vers le pays d'accueil, comme si leur ethnie était désormais familiale (Ouellette & Belleau, 1999). L'identification ethnique par laquelle la personne est capable de décrire les différences de soi en rapport avec les autres est beaucoup plus présente que l'identité ethnique chez les adoptés, puisque certaines tâches identitaires nommées par Erikson (1972) sont à la base de la construction de l'identité ethnique (Ouellette & Belleau, 1999). De ce fait, les difficultés qu'éprouvent certains jeunes noirs lors de leur processus identitaire s'expliquent par leur double expérience au sein de la communauté blanche

majoritaire, c'est-à-dire l'accueil que la société leur réserve ainsi que leur propre expérience en tant que groupe ethnique minoritaire, nonobstant le besoin de se sentir différent ou unique (Aboud & Doyle, 1993). Les adoptés ont d'abord comme défi de comprendre la signification de l'adoption pour ensuite être en mesure de se construire une identité qui ressemble ou pas à celle de leurs parents adoptifs. Par la suite, ils entament l'étape de vie où ils se forgent une identité raciale et culturelle pour arriver à une acceptation des différences physiques avec leurs proches.

Les trajectoires de vie

La trajectoire de vie désigne l'ensemble des sphères qui composent les différentes dimensions de la vie d'une personne et à partir desquelles l'individu peut se définir. Elle exerce un effet considérable sur la construction identitaire des jeunes adoptés à l'international. On reconnaît au moins quatre principales trajectoires qui tracent le parcours de vie de la personne : la trajectoire familiale, la trajectoire scolaire, la trajectoire sociale et intime et la trajectoire professionnelle.

La trajectoire familiale

La famille fait référence à l'« ensemble des personnes qui ont des liens de parenté par le sang ou par alliance » (Le Petit Larousse illustré, 2004, p. 420). À l'adolescence, des questionnements sur l'identité familiale jaillissent. Les adoptés s'intéressent peu à peu à leur origine et éprouvent un besoin de connaître leur histoire personnelle. Ils s'intéressent de plus en plus à leur identité biologique et démontrent de

plus en plus d'intérêt pour leur pays d'origine (Delannoy, 2008). En effet, certaines études françaises affirment que la plupart des jeunes adoptés se questionnent sur leur identité et sur leur origine biologique. Ces jeunes désirent obtenir davantage de renseignements sur leur apparence physique, leurs traits de caractère, leur ressemblance au membre de la famille d'origine. « Ce besoin viendrait du désir d'appartenir, de se retrouver en quelqu'un » (Moytier, 2006, p. 58).

Toutefois, ces mêmes études allèguent que 30 % des jeunes adoptés provenant d'une culture autre que celle du pays d'accueil n'éprouvent aucunement le besoin de s'attarder sur leur origine. Quoi qu'il en soit, la construction de l'identité chez les adoptés part souvent d'une double réalité, d'un double message envoyé par les parents adoptifs qui laissent sous-entendre : « Tu n'es pas notre enfant... Tu es quand même notre enfant... » (Delannoy, 2008, p. 140).

La trajectoire scolaire

La sphère du scolaire renvoie à la « période de la vie concernée par l'obligation scolaire, à l'enseignement » (Le Petit Larousse illustré, 2004, p. 924). Chez les adoptés en provenance d'une culture autre que celle du pays d'accueil, les questions sur l'identité ainsi que sur les origines trouvent écho peu à peu par les contacts avec les autres dès la fréquentation scolaire. Lors des contacts avec les compagnons de classe, qui souvent appartiennent à une culture différente de la culture d'origine des adoptés, la prise de conscience d'un moi différent se met en branle. Dès lors, plusieurs questions font surface à la suite d'une curiosité provenant de la part des copains de

classe. Cette prise de conscience d'un soi différent de la masse est souvent vite mise aux oubliettes, car cette découverte n'est guère appréciée de la part des adoptés (Delannoy, 2008).

La trajectoire sociale et intime

Les relations sociales « concernent les rapports entre un individu et les autres membres de la collectivité » (Le Petit Larousse illustré, 2004, p. 945). Quant aux relations intimes, elles touchent l'aspect privé et personnel d'une relation entre deux individus qui sont étroitement liés. La crise de l'identité se marie habituellement avec une maturité mentale, une certaine prise de responsabilité sociale et une multitude de changements. Tout au long de son développement, l'individu développe son identité en interaction avec son environnement en prenant conscience des individus et des institutions qui l'entourent. Les significations données aux personnes et aux choses aident la prise de contact avec ces derniers (Erikson, 1972). Bien que cette étape amène à une certaine liberté, celle-ci est parfois difficile. Certains jeunes rencontrent des problèmes d'estime de soi. Ils se laissent influencer négativement par leurs pairs ce qui engendre des difficultés au sein de la famille, de l'école, des relations interpersonnelles, etc. (Moytier, 2006).

La plupart des enfants adoptés noirs préfèrent avoir des amis blancs ainsi que des conjoints d'une ethnie différente de la leur. Cela s'explique par le fait qu'ils évoluent dans un environnement typiquement blanc. Pour certains, cette situation démontre un signe d'intégration des jeunes adoptés tandis que d'autres voient là un

signe d'assimilation et une exigence à se fondre dans la masse. En effet, certains parents et enfants ne voient plus leur couleur de peau. Ce phénomène peut signifier soit un signe positif d'adaptation, mais peut être aussi un refus de reconnaître la différence (Ouellette & Belleau, 1999).

La trajectoire professionnelle

L'intégration professionnelle est le fait d'occuper un emploi propre à une profession donnée au sein de la collectivité (Le Petit Larousse illustré, 2004). Pour qu'il soit question d'une intégration positive, l'adopté doit s'intégrer à son milieu sinon il sera toujours perçu comme étant « en dehors ». Il existe deux façons de s'intégrer. L'intégration fait allusion à l'intégration culturelle (prendre part à la vie commune et parler la langue nationale) ou à l'intégration économique (participer à la vie active). Pour la réussite de l'intégration, les deux éléments ne sont pas nécessairement simultanés. Il s'agit tout simplement de partager les mêmes valeurs, les mêmes normes et principes, car la norme fait fi de la question économique et politique, mais fait plutôt appel à la morale puisque le lien social est lié à la norme sociale (Moytier, 2006). En se basant sur les écrits portant sur l'identité, de façon générale, le processus de la construction de l'identité est le même pour tous. Comme toutes les personnes humaines, les adoptés provenant de l'étranger passent donc par ces mêmes phases. Cependant, comme ils appartiennent à deux cultures, la culture d'origine et la culture du pays d'accueil, il y a des spécificités propres dans leur recherche d'identité. En effet, à l'adolescence, la notion de l'identité est plus difficile pour certains adoptés étrangers, car ils doivent affronter les problèmes courants de l'adolescence ainsi que

les questions liées à l'adoption. Dans leur processus identitaire, les jeunes adoptés doivent donc traverser certaines étapes qui diffèrent de celles des autres adolescents.

Le cadre conceptuel et le cadre opératoire

Nous présentons dans cette section le cadre conceptuel et le cadre opératoire. Ces deux éléments permettent de définir et d'opérationnaliser les principaux concepts mis en évidence dans le processus identitaire des jeunes adoptés à l'international.

Le cadre conceptuel

Selon le cadre théorique présenté plus haut, les principaux concepts de la recherche sont les suivants : la *construction de l'identité*, l'*histoire de vie* et la *trajectoire de vie*. Nous définissons chacun de ces concepts dans le but de dégager le sens qu'ils revêtent pour les fins de notre recherche.

La construction de l'identité

La construction de l'identité est le processus biopsychologique par lequel les jeunes adoptés traversent pour se définir en tant que personne. Ce processus renvoie à plusieurs référents, soit l'identité physique et de couleur, l'identité psychologique, l'origine et le passé, le pays d'accueil, l'expérience face au racisme et à la discrimination, l'identité en contexte de groupe majoritaire.

L'histoire de vie

L'histoire de vie désigne l'ensemble des connaissances acquises par les adoptés concernant le contexte de leur adoption. Elle comprend les connaissances liées à la famille biologique et à la famille adoptive ainsi qu'aux facteurs ayant favorisé la mise en adoption des jeunes par leur famille d'origine et leur adoption par leur famille adoptive.

La trajectoire de vie

La trajectoire de vie désigne l'ensemble des sphères qui composent les différentes dimensions de la vie d'une personne et à partir desquelles l'individu peut se définir. Les sphères retenues ici sont les suivantes : familiale, scolaire, sociale et intime et professionnelle.

Le cadre opératoire

Nous présentons ci-dessous notre cadre opératoire qui, sous forme de tableau, schématise l'analyse des concepts qui composent notre cadre théorique. Cette schématisation nous a permis de dégager les dimensions ou composantes pertinentes de nos concepts et de ramener ces dernières à des phénomènes plus observables grâce aux indicateurs. Au terme de cette étape, les concepts abstraits de notre schème théorique ont donc fait l'objet d'une définition opérationnelle, c'est-à-dire qu'ils ont été traduits en des signes plus précis et observables.

Tableau 1 : Opérationnalisation du concept Histoire de vie

Dimensions	Indicateurs
Famille biologique	<ul style="list-style-type: none"> -Niveau de connaissances de la composition de la famille d'origine -Niveau de connaissance de la vie personnelle des parents biologiques -Niveau de connaissance de la situation socio-économique des parents biologiques
Famille adoptive	<ul style="list-style-type: none"> -Niveau de connaissance de la composition de la famille adoptive -Niveau de connaissance de la vie personnelle des parents adoptifs -Niveau de connaissance de la situation socio-économique des parents adoptifs
Contexte de la mise en adoption	<ul style="list-style-type: none"> -Niveau de connaissance des circonstances de la mise en adoption par les parents biologiques -Niveau de connaissance des motifs ayant amené leur mise en adoption par les parents biologiques
Contexte de l'adoption	<ul style="list-style-type: none"> -Niveau de connaissance des circonstances de l'adoption par les parents adoptifs -Niveau de connaissance des motifs ayant amené leur adoption par les parents adoptifs

Tableau 2 : Opérationnalisation du concept Construction de l'identité

Dimensions	Indicateurs
Identité physique et de couleur	-Niveau de ressemblance physique avec les membres de la famille adoptive
Identité psychologique	-Niveau de ressemblance psychologique avec les membres de la famille adoptive
L'origine et le passé	-Perception du pays d'origine -Niveau de connaissance de la culture du pays d'origine -Niveau d'association au pays d'origine -Niveau d'intérêt au vécu antérieur à l'adoption -Niveau d'intérêt à un voyage initiatique au pays d'origine -Niveau d'intérêt à entrer en contact avec la famille d'origine
Le pays d'accueil	-Perception du pays d'accueil -Niveau de connaissance de la culture du pays d'accueil -Niveau d'association au pays d'accueil
L'expérience face au racisme et à la discrimination	-Expériences vécues au pays d'accueil quant au racisme -Expériences vécues au pays d'accueil quant à la discrimination raciale
L'identité en contexte de groupe majoritaire	-Degré d'identification aux membres de la société d'accueil

Tableau 3 : Opérationnalisation du concept Trajectoire de vie

Dimensions	Indicateurs
Familiale	<ul style="list-style-type: none"> -Nature de la relation avec les parents adoptifs -Nature de la relation avec les membres de la fratrie d'adoption -Nature de la relation avec la parenté d'adoption -Valeurs transmises par la famille adoptive
Scolaire	<ul style="list-style-type: none"> -Nature des défis rencontrés à l'école -Degré de difficultés rencontrées à l'école
Sociale et intime	<ul style="list-style-type: none"> -Composition du réseau social -Pays d'origine des membres du réseau social -Nature des difficultés rencontrées sur le plan des relations amoureuses
Professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> -Types d'emplois occupés -Degré de stabilité en emploi -Niveau d'adaptation au marché du travail

Méthodologie

Ce chapitre fait la présentation de la méthodologie adoptée pour les fins de cette recherche qualitative. Il présente des informations relatives aux participants et à la constitution de l'échantillon, à la technique de collecte d'informations privilégiée et à la méthode d'analyse du matériel recueilli. Au terme du chapitre, nous exposons la portée ainsi que les limites de la recherche.

Participants et échantillonnage

L'échantillon est constitué de six jeunes adultes d'origine haïtienne qui ont été adoptés et qui vivent dans la province de Québec (Canada) depuis au moins dix ans. Il contient trois hommes et trois femmes noirs âgés de 22 à 28 ans dont cinq ont été adoptés avant l'âge de trois ans et demi. Quant à leur scolarité, deux participants n'ont pas complété leurs études secondaires, les autres détenant soit un diplôme d'études secondaires (1) ou collégiales (3). Notons que deux jeunes étaient toujours aux études à temps plein lors des entrevues, soit pour compléter un deuxième diplôme collégial ou un baccalauréat universitaire. Les quatre autres jeunes occupaient un emploi sur le marché du travail. Presque toutes les familles des participants (5) sont composées d'au moins deux enfants adoptés qui sont nés en Haïti. Un seul participant est enfant unique. Enfin, l'ensemble des parents des jeunes rencontrés sont en couple au moment des entrevues.

Pour constituer l'échantillon, nous avons eu recours à la technique d'échantillonnage non probabiliste de type volontaire. Cette technique consiste à solliciter la collaboration des personnes qui correspondent au profil recherché. Nos

participants ont été repérés par l'intermédiaire de la banque de données d'un organisme d'adoption internationale nommé Accueillons un enfant. Ce dernier nous a fourni verbalement une liste de personnes correspondant à nos critères de recherche et potentiellement intéressées à participer à l'étude. Notre réseau social a lui aussi été sollicité pour la constitution de l'échantillon. Enfin, nous justifions la faible taille de notre échantillon de six participants par le fait que la recherche qualitative met plutôt l'accent sur la compréhension, c'est-à-dire qu'elle privilégie le point de vue de l'acteur social dans l'appréhension de la réalité sociale, que sur l'aspect représentatif de l'échantillon (Mayer & Deslauriers, 2000).

Techniques de cueillette d'informations

Cette recherche se veut être qualitative, dans le sens où elle vise à comprendre les phénomènes sociaux en démontrant à travers des expériences personnelles comment les personnes, les groupes ou les organisations les vivent (Deslauriers, 1991). La technique de cueillette d'informations choisie est l'entrevue semi-directive qui porte sur le récit de vie de type biographique. Ce dernier se réfère à une narration telle que vécue par l'individu et à une signification donnée des expériences de vie de celui-ci en se référant à certaines sphères de sa vie. Le récit de vie cherche donc à reconstruire l'histoire d'une vie entière en mettant en relief l'ensemble des événements vécus par l'individu. La personne qui raconte son histoire de vie comprend le processus de recherche et, par le fait même, elle « comprend et interprète les faits sociaux importants et pertinents dans sa vie » (Deslauriers, 1991, p. 43).

C'est à partir d'un guide d'entrevue élaboré autour des principaux thèmes mis en lumière à la phase théorique que nous avons réalisé les entrevues de recherche. Ces dernières se sont déroulées au cours de l'été 2009. Au début de chaque entrevue, nous avons expliqué aux participants le déroulement de l'entrevue ainsi que nos obligations à l'égard de la personne en tant qu'étudiante-chercheuse (Deslauriers, 1991). Les personnes interviewées se sont exprimées librement et, au besoin, nous revenions sur les thèmes non abordés durant l'entrevue. Nous nous sommes assurés du bien-être des participants en favorisant un climat de confiance tout en évitant les débordements. Comme le récit de vie est un outil d'analyse qui permet à un individu de raconter sa vie complète ou partielle selon les besoins de la recherche (Mayer & Deslauriers, 2000), les entrevues ont cherché à mettre en évidence les moyens utilisés par les jeunes adoptés d'origine haïtienne pour construire leur identité dans un pays où la majorité appartient à une culture différente de celle du pays d'origine. C'est de cette façon que nous avons pu reconstruire l'expérience de vie des participants quant à leur adoption et à leur processus identitaire.

Méthode d'analyse des données

La méthode d'analyse utilisée dans notre recherche est l'analyse de contenu thématique. Cette dernière se veut être « une méthode d'analyse de ce qui est dit pour arriver à en connaître le sens précis » (L'Écuyer, 1990, p. 8). Les entrevues ont d'abord été transcrites sous forme de verbatim, puis nous avons ensuite été en mesure de codifier par thème et classer le contenu des entrevues. De façon plus précise, une fois retranscrites, les données recueillies ont fait l'objet d'une lecture préliminaire (lecture

flottante). Ainsi, tout le matériel recueilli a été lu afin d'avoir une vue d'ensemble de son contenu. Certains paragraphes ou certaines phrases ont été par la suite découpés en énoncés. Après cette étape, nous avons catégorisé et classifié le contenu des entrevues en tentant de regrouper sous le même thème l'information semblable. Tout ce qui semblait superflu ou hors propos a tout simplement été rejeté. À la fin de la classification, une description du matériel centralisé s'est faite dans les différentes catégories. L'objectif consistait ici à présenter les résultats obtenus selon chaque catégorie, c'est-à-dire à résumer les grandes conclusions se dégageant de chaque thème. Cette opération s'est réalisée à partir d'une analyse qualitative permettant de donner une signification générale au message. Finalement, ce processus s'est achevé par l'interprétation du matériel recueilli et ce, à la lumière de notre cadre théorique.

Portée et limites de la recherche

Cette recherche contribue à l'avancement des connaissances en travail social, plus particulièrement celles qui ont trait à l'identité dans le domaine de l'adoption internationale. Elle permet de mieux comprendre l'importance du rôle de la double appartenance culturelle dans la construction de l'identité chez les jeunes haïtiens. Par ailleurs, nous avons remarqué que, de façon générale, les jeunes haïtiens adoptés vivent certaines difficultés d'identité et d'exclusion. Cette recherche pourrait ainsi permettre aux différents intervenants (policiers, travailleurs sociaux, organisateurs communautaires, etc.) de mieux cerner les difficultés du processus de la construction de l'identité qui s'élabore à partir de deux cultures. Ce mémoire propose aussi des

pistes d'intervention aux intervenants pour qu'ils tiennent compte de ce que vivent les personnes immigrantes de façon générale et plus spécifiquement les jeunes haïtiens. De plus, le mémoire constitue une piste de réflexion supplémentaire quant aux conséquences de l'adoption plénière sur le processus identitaire des jeunes adoptés à l'international.

Pour les adoptés, ce mémoire offre une tribune qui porte sur leur processus identitaire en tant que personne appartenant à une culture autre de celle du pays d'accueil. Leurs expériences feront donc réfléchir les législateurs qui cadrent les balises de l'adoption internationale plénière. Par l'entremise de cette recherche, ces derniers pourront voir les conséquences de leurs décisions sur les personnes qui sont amenées à vivre avec leur nomologie. Sur un plan personnel, en tant qu'étudiante-chercheuse, cette recherche a consolidé mon identité professionnelle. En effet, elle a suscité en moi le désir d'évoluer en tant que professionnelle dans le domaine de l'adoption internationale. Je caresse le rêve d'ouvrir un jour une agence d'adoption privée pour les enfants nés en Haïti et au Cambodge. Après avoir reçu mon diplôme d'études à la maîtrise en travail social, j'aurai acquis une certaine expertise sur l'adoption internationale et une crédibilité comme travailleuse indépendante.

En ce qui a trait aux limites de la recherche, nous avons constaté que nos sources de références étaient plutôt limitées puisque l'adoption internationale est un sujet relativement récent en sciences sociales. S'il y a peu d'études sur ce thème, il y a donc peu de références auxquelles nous pouvons nous rapporter pour comprendre ce

phénomène social dans son ensemble.

Résultats de la recherche

Ce quatrième chapitre présente les résultats de la recherche relatifs à l'expérience de vie des jeunes rencontrés quant à leur adoption et à leur processus identitaire. Une première partie relate d'abord l'histoire de vie de ces jeunes avant leur adoption. Une seconde met en lumière le processus de construction de l'identité des jeunes adoptés. Enfin, une troisième et dernière partie retrace leur trajectoire de vie à partir de leur adoption.

Histoires de vie avant l'adoption

Cette première partie s'intéresse à l'histoire de vie des jeunes avant le moment de leur adoption. Elle met en lumière les connaissances que les adoptés ont de leur adoption avant qu'ils arrivent dans le pays d'accueil. Les questions posées aux jeunes portent essentiellement sur leur famille d'origine et adoptive ainsi que sur le contexte de leur adoption dans le pays d'origine et d'accueil. Dans un premier temps, nous pouvons remarquer que les jeunes possèdent généralement que très peu d'informations sur leur famille d'origine. En fait, seulement deux jeunes disent détenir un peu d'information sur la famille d'origine, les quatre autres n'ayant aucun renseignement sur elle.

Je ne la connais pas. Ah! OK! C'est ça, je ne connais pas ma famille d'origine, non, je n'ai aucun lien! (No 1)

Bien, ok. Ma mère, elle s'appelait Jocelyne Jean, elle était dans un couvent, puis elle a été recueillie par un couvent, finalement je suis né là. C'est à peu près tout ce que je sais. Je te dirais que vu la situation, puis vu ceux qui étaient recueillis dans les couvents, c'était soit une prostituée ou une *Timéliol*. Puis c'est à peu près ça que je sais. (No 4)

Les jeunes rencontrés en savent donc très peu sur leur famille d'origine. Pour ceux qui semblent avoir des données sur elle, nous remarquons rapidement que les détails fournis se limitent au nom des parents et à quelques bribes d'informations sur les membres de la famille d'origine, ainsi que sur le contexte et la raison de leur adoption. Leurs connaissances sur leur passé semblent floues et difficilement vérifiables. Bref, les informations reçues sont dans l'ensemble très limitées.

L'histoire de vie de la famille adoptive est par contre bien connue de la part de tous les adoptés. Ainsi, ils connaissent les détails de la vie de ceux qui les ont adoptés : les raisons qui les ont motivés à se tourner vers l'adoption, le processus menant à leur adoption, l'âge des parents, l'âge de leur arrivée au pays et la composition de la famille adoptive.

Oui. Un père, une mère, j'ai une sœur qui a été adoptée aussi d'Haïti. Elle a été adoptée à 5 mois et demi. Moi je suis arrivé à 3 ans et demi. Puis à part ça, je veux dire... Là elle est rendue à 20 ans. Ouais. Puis mon Dieu, ils sont vraiment assez âgés pour l'âge que j'ai, je veux dire, ma mère a 66 ans, mon père a 65 ans, moi j'ai 27 ans, donc ça fait une bonne différence d'âge, ce qui fait qu'on ne se comprenait pas tout le temps, parce que vu l'écart des générations. Puis à part ça, moi puis ma sœur, on a 8 ans de différence, on n'est pas très proches non plus. J'ai des nouvelles par mes parents la plupart du temps. Puis je la vois peut-être une heure à Noël. Puis c'est pas mal ça. (No 4)

Par ailleurs, lorsque les adoptés parlent de leur famille adoptive, tous utilisent un discours teinté d'une sorte de redevance envers les parents adoptifs. Ils affirment être très reconnaissants envers leur famille adoptive puisque leur adoption leur a permis d'avoir accès à un monde meilleur que celui qu'ils auraient eu en demeurant dans le pays d'origine.

Moi, personnellement, sérieux, je trouve que mes parents adoptifs, ils ont vraiment fait une bonne job. Oui, peut-être que dans ma jeunesse, je ne faisais peut-être rien, parce que je ne comprenais pas. Mais maintenant quand tu es laissé à... tu es livré à toi, tout seul, c'est là que tu comprends et que tu vois qu'est-ce qui est bien et qu'est-ce qui n'est pas bien. Puis je crois vraiment que mes parents ont tout fait, tout fait pour que je me sente bien. (No 6)

Généralement, le contexte de l'adoption des jeunes adoptés se déroule sensiblement de la même façon. Dans bien des cas, les adoptants connaissent des personnes qui ont vécu avant eux l'expérience de l'adoption internationale en tant que parents adoptifs. Dans l'objectif d'agrandir la famille, ils ont eu recours plus d'une fois à cette démarche. Ainsi, parmi les participants, cinq ont des frères et sœurs qui ont été adoptés et qui sont originaires du même pays qu'eux. Seulement une personne a été adoptée en tant qu'enfant unique.

Pourquoi l'adoption? C'est parce qu'ils connaissaient des gens genre... Bien ils connaissaient Pierre Jacques (non fictif) qui était le président de Accueillons un enfant. Puis finalement, bien ils ont décidé d'embarquer là-dedans, puis finalement d'adopter un enfant, moi. Puis éventuellement, ils en ont adopté une deuxième, ma sœur. Puis non, c'est ça, c'est plus parce qu'ils connaissaient déjà les gens qui étaient dans ce milieu-là si on veut, dans le milieu de l'adoption. (No 4)

Construction de l'identité des adoptés

Cette deuxième partie présente les résultats obtenus quant au processus de construction de l'identité des jeunes adoptés. Elle montre comment ces jeunes perçoivent les éléments qui sont au cœur même de leur processus identitaire et ce, même avant de pouvoir se définir comme Québécois, Haïtien ou Haïtien-Québécois. Ces éléments ont trait à l'identité biopsychologique et concernent l'identité physique et

de couleur, l'identité psychologique, la culture d'origine et le passé, le pays d'accueil, l'expérience personnelle face à la discrimination et au racisme, ainsi que l'identité dans le contexte de groupe majoritaire. Les expériences vécues par les adoptés les amènent à se définir tantôt appartenant à une culture et tantôt appartenant à une autre culture.

Les adoptés rencontrés affirment ne pas avoir de références identitaires au niveau physique dans le milieu familial. Ils ne s'identifient pas physiquement aux adoptants, sachant qu'ils sont noirs et adoptés et que les parents appartiennent à la race blanche majoritaire du pays d'accueil. Ils sont donc conscients de la différence ethnique entre eux et leurs parents adoptifs.

Bien là, sur le plan physique. Je ne peux pas m'identifier à mes parents, ils sont blancs (rire). (No 2)

Par contre, ce lien identitaire au niveau physique est présent lorsqu'un membre de leur famille est également adopté et appartient à la même ethnie qu'eux. De plus, ils ont plus tendance à chercher des ressemblances avec la fratrie lorsque celle-ci fait partie de la même ethnicité. C'est le cas pour cinq participants, un seul ne pouvant se trouver des références identitaires étant l'unique enfant dans la famille.

Non, bien je te dirais, bien avec mes frères, mes sœurs, vu qu'on vient tous du même pays, on est tous noirs, fait qu'on a quand même pu avoir une identité, on n'a pas un manque d'identité. Ce n'est pas comme si j'avais été dans une famille de Blancs puis que j'avais été la seule Noire. Peut-être que ça aurait été plus difficile. Mais là, tandis qu'on était tous noirs, fait que ça a été quand même bien. (No 2)

Les références identitaires liées à la dimension psychologique sont, quant à elles, importantes pour les jeunes adoptés rencontrés. Ils s'empressent de démontrer comment ils ressemblent psychologiquement à un ou l'autre des adoptants. À travers leurs discours, les jeunes adoptés semblent fiers de se référer à leurs parents adoptifs lorsqu'ils abordent la question des valeurs et des traits de caractère. Ils affirment que ces références psychologiques leur permettent en quelque sorte de croire qu'ils sont les enfants biologiques de leurs parents adoptifs et qu'ils sont un membre à part entière et reconnu dans une famille qui est la leur. Cette situation crée ainsi un sentiment d'appartenance et d'attachement envers leurs parents adoptifs. Cette certitude du lien d'attachement crée un lien familial qui est tout aussi fort.

Bien mon père quand il veut de quoi, il va jusqu'au bout. Puis je suis comme ça, moi, quand j'ai un but dans la vie, je vais tout faire pour l'atteindre, puis tout. Puis je suis une fille quand même assez... T'sais je dis qu'est-ce que je veux. Je vais te dire, ça paraît peut-être pas, j'ai l'air d'être une fille timide, mais je ne me laisse pas marcher sur les pieds, mais quand ça ne fait pas mon affaire, je le dis, mon père c'est quand même quelqu'un assez direct. (No 2)

Quant à la question de la culture d'origine, elle semble inconnue pour les adoptés. Ils disent ne pas se sentir concernés par leur pays d'origine. La plupart des adoptés ne connaissent pas Haïti et ne possèdent pas d'informations sur le pays. Quand ils se risquent à donner une description du pays d'origine, ils utilisent un discours fort teinté de stéréotypes et de préjugés envers la culture du pays d'origine.

[...] des fois, je ne veux pas m'identifier aux Noirs parce que je les vois, je ne porte pas de jugement. Mais juste les voir, puis voir comment il y en a beaucoup, veux, veux pas, qui sont paresseux, qui ont de la misère à se lever le matin. Ça leur prend tout pour se prendre la main, puis tient, on va faire ça. Je ne suis tellement pas comme ça, je ne sais pas si c'est dû à mon

éducation ou quoi. (No 3)

Par ailleurs, tous attestent que lorsqu'ils pensent au pays d'origine, ils ne peuvent s'empêcher de considérer à quel point ils sont chanceux d'être dans le pays d'accueil. Ils affirment que l'adoption leur a offert davantage de possibilités que s'ils étaient demeurés dans le pays d'origine. De ce fait, ils sont très reconnaissants à l'égard de leurs parents adoptifs et de la société d'accueil

Écoute, s'ils n'étaient pas là, je ne serais pas ici, ça c'est ... Je peux rien que leur dire merci. (No 3)

La question de l'origine est un élément central dans le processus identitaire des adoptés. Même si la tangente veut que la plupart d'entre eux s'identifient davantage à la culture du pays d'accueil, tous se disent conscients de ne pas appartenir totalement à la culture québécoise. Ils expliquent cela par le fait qu'ils sont nés ailleurs, qu'ils ont certains traits de personnalité liés à la culture du pays d'origine et par la couleur de la peau qui est différente de la majorité des gens appartenant à la société d'accueil.

[...] moi je suis Haïtienne, un peu plus au jour le jour. Parce que je suis arrivée quand même à 5 ans et demi. Tes racines sont... T'sais je suis Haïtienne, puis c'est comme, je vais danser, j'aime danser, il y a beaucoup de choses que je suis incapable de dire « Bien je ne suis plus Haïtienne. ». Mais je ne sais pas s'il y a une rivalité entre Haïtiens, Haïtiennes qui font que c'est inaccessible. Je ne sais pas ou c'est ma personnalité, mais bon... [...] ils sont du genre à me dévisager. T'sais je veux seulement les regarder t'sais comme pour leur dire « Salut! ». Puis tu sens que tu n'es pas la bienvenue ou t'sais tu es comme pas... Tu ne seras pas mon amie. Puis pourquoi? Ça je ne le sais pas, je n'ai jamais compris. (No 5)

Enfin, les stéréotypes et les préjugés sont très présents dans la description que donnent les jeunes de leur culture d'origine. Ils affirment ne pas vraiment connaître

leur pays d'origine et ne pas posséder d'information à ce sujet. Ils se perçoivent comme appartenant davantage à la culture québécoise, ayant grandi dans cette culture. Pour les adoptés, il est cependant évident qu'il y a une distinction entre eux et les Québécois de souche. Cette différence est associée à la couleur de la peau.

Pour les jeunes, le passé qui fait référence ici à leur vie pré-adoption constitue un élément qu'ils isolent de leur vie actuelle. Ils sont ainsi peu bavards sur leur vie antérieure à l'adoption. La plupart (quatre d'entre eux) ne s'intéressent que partiellement à leur passé. Seulement un participant a effectué un voyage initiatique dans le pays d'origine depuis son adoption pendant ses études secondaires. Pour les autres, cela demeure un projet à long terme. Cependant, tous disent éprouver une certaine curiosité par rapport à leur passé. Celle-ci se traduit par certaines fréquentations d'origine haïtienne qui leur offrent la possibilité de découvrir la culture du pays et, lorsque cela est possible, par la correspondance avec certains membres de la famille d'origine. Deux participants avouent ne pas avoir d'intérêt envers leur vie passée, parce qu'elle demeure dans le passé et ils ne voient pas en quoi cela ferait une différence dans leur vie actuelle.

Bien parce que je me demande à quoi ça me servirait en fait, puis tout d'un coup... Puis des fois, que bon, finalement, je la retrouve cette dame-là, puis je la rencontre, je lui dis quoi? T'sais je veux dire : "Merci. Merci tu es ma génitrice.", et puis voilà c'est tout. "On ira prendre une bière ensemble un de ces jours?" Non, je veux dire, je ne saurais pas quoi lui dire. Je n'aurais aucune idée de quoi parler avec elle ou par quoi commencer. Je pense que ça rendrait les choses probablement plus compliquées qu'elles ne le sont déjà. Fait que j'aime mieux laisser ça comme ça. (No 4)

Pour les adoptés, cela ne fait aucun doute qu'ils sont d'abord et avant tout des Québécois. Ils expliquent leur affiliation à l'identité québécoise de facto par l'amour reçu de leurs parents adoptifs ainsi que par le mode de vie du pays d'accueil qu'ils ont su bien intégrer. Cet amour renforce le sentiment d'appartenance à la culture du pays d'accueil et leur identité ethnique québécoise. En fait, tous les participants éprouvent une grande fierté d'appartenir à la culture québécoise, car ils ont évolué à travers celle-ci et la perçoivent comme étant la leur.

Bien je m'identifie vraiment comme la culture québécoise, j'ai été élevée par des parents québécois [...] mais je te dirais pas juste à cause de ça, j'ai... Bien chez nous, on n'a rien manqué, on a été quand même assez gâté, je te dirais. Peut-être des fois, peut-être un petit peu trop. (No 2)

Tous les jeunes sont en mesure de décrire la culture du pays d'accueil en ayant des opinions bien articulées. Ils ne craignent d'ailleurs pas d'en donner leurs points de vue, qu'ils soient positifs ou négatifs. Par exemple, ils considèrent positivement l'ouverture d'esprit du pays d'accueil qui serait un atout pour la société québécoise. Bref, la culture du pays d'accueil est ancrée dans la vie des adoptés comme tout autre individu dit « de souche ».

À la question de l'expérience vécue face au racisme et à la discrimination, tous affirment avoir déjà vécu, à différents degrés, une situation liée à la couleur de leur peau, soit à l'école, sur le marché du travail ou simplement dans les relations sociales et/ou amoureuses. C'est une expérience qui se vit de façon continue puisqu'elle touche l'ensemble des sphères de la vie des adoptés noirs à un moment donné de leur parcours de vie. Tous allèguent cependant avoir développé dès le jeune âge des stratégies pour

contrer ce phénomène. Les jeunes passent de l'humour, à l'autodérision jusqu'à un sentiment d'impuissance. De plus, l'ensemble des participants affirment avoir été sensibilisés à cette réalité par les adoptants dès leur rentrée scolaire, étant la cible de commentaires désobligeants à caractère racial par leurs collègues de classe comme, par exemple, « Palette de chocolat! ».

Moi c'est arrivé peut-être deux ou trois fois dans ma vie. Une, au primaire, puis ça, j'ai vraiment senti c'était comme panique! Puis première chose visible, c'est ta couleur, c'est comme quelqu'un qui est gros ou que t'sais ou qui est boutonneux, ou... C'est la première chose facile à dire. Puis t'sais la fille pourtant, je me tenais avec sa sœur puis tout ça, t'sais... Ça, ça a été blessant quand même [...]. (No 5)

Par ailleurs, en tant que personnes appartenant à une minorité visible, les jeunes adoptés noirs ressentent une tolérance de la part de la majorité, mais pas une acceptation puisqu'il y a toujours le « oui, mais » qui refait toujours surface. Tous les participants affirment être agacés par la situation. Ils se sentent ainsi constamment dans l'obligation d'expliquer leur statut d'adopté noir dû à leur absence d'accent lorsqu'ils s'expriment dans la langue du pays d'accueil. Ils se disent blasés d'avoir à justifier leur statut et d'avoir à répondre aux questions de certains curieux au sujet de leur adoption. La curiosité des autres concernant leur statut d'adopté est une chose que tous considèrent particulièrement lourde à porter.

Mais t'sais je veux dire, quelqu'un qui va m'arriver puis qui va me dire genre : "Combien ça fait de temps que tu es ici?" "Ça fait 25 ans." "Ah! Comme ça tu es un vrai Québécois!" Mais que deux minutes après, il dit : "Ouais, mais peut-être pas Québécois-Québécois, parce que t'sais on s'entend que bon, tu n'es pas né icitte!" Puis t'sais pourquoi rajouter ça? Pourquoi mentionner ça? (No 4)

Malgré les expériences racistes et/ou discriminantes que les adoptés noirs vivent au quotidien, tous les jeunes rencontrés avouent devoir faire la part des choses, jugeant que cette situation en est une qu'ils devront affronter toute leur vie. En tant que jeunes noirs appartenant à une société blanche majoritaire, ils estiment parfois difficile l'idée de tolérance véhiculée par la société d'accueil qui ne tend pas toujours à une pleine acceptation de leur personne.

Je veux dire, tu m'acceptes ou tu ne m'acceptes pas [...] On me dit : "Tolérez!" "Ah! oui, mais il faut être tolérant!". C'est de la merde! C'est de la merde! Parce qu'on peut tolérer la douleur, mais ça fait mal quand même. Donc je trouve ça très négatif. Puis après ça, on parle d'accepter. Mais on peut accepter la défaite, mais on a quand même perdu. T'sais je veux dire c'est poche, fait que pourquoi les gens ne vivent pas juste ensemble. (No 4)

Enfin, la question de l'identité en contexte de groupe majoritaire se résume à une confusion pour l'ensemble des jeunes adoptés. Ainsi, lorsqu'ils s'expriment sur ce sujet, tous semblent être confus momentanément dans leur choix identitaire. Tantôt ils se disent Québécois en raison de certaines caractéristiques partagées avec les Québécois de souche (langue, mode de vie), tantôt ils se disent Haïtiens en raison de la couleur de leur peau. Tous déclarent aussi se sentir constamment dénués d'un élément essentiel qui les relie à l'identité haïtienne ou à l'identité québécoise. Peu importe le camp identitaire choisi (québécois ou haïtien), il leur manque toujours une chose essentielle qui les affine totalement à l'une ou l'autre des identités. Quand ce n'est pas la couleur de la peau, c'est la langue maternelle qui fait défaut.

Mais je m'identifie comme étant quelqu'un qui a vraiment... Je ne sais pas comment dire ça, vraiment le cul entre deux chaises... Je veux dire, mais les Blancs ne me voient pas comme étant un Blanc, puis les Noirs ne me

voient pas comme étant un Noir. T'sais dans un sens c'est dur un peu à catégoriser. Mais j'ai des amis blancs qui parlent plus créole que moi. Je veux dire, c'est comme (rire)..., c'est plate à dire, mais c'est ça pareil, c'est-à-dire que... mais oui, je me vois québécois, ouais. (No 3)

Trajectoires de vie à partir de l'adoption

Dans cette partie du mémoire, nous présentons les trajectoires de vie des participants à partir du moment de leur adoption. Elle met en lumière les expériences des jeunes adoptés quant aux différentes dimensions de la vie qui exercent une influence sur la construction de leur identité. Ces dimensions renvoient respectivement aux trajectoires familiale, scolaire, sociale et intime et professionnelle.

Trajectoire familiale

Au niveau de l'éducation reçue par leur famille adoptive, les valeurs transmises marquent le discours des participants. Ces valeurs ont trait au respect de soi et aux autres, à la scolarisation, à la persévérance, à la sensibilisation au rapport à l'autre dû à une appartenance culturelle minoritaire et à l'ouverture sur le monde. Tous affirment être fiers de l'héritage éducatif reçu des parents adoptifs et le perçoivent positivement, puisque c'est en partie grâce à lui qu'ils sont aujourd'hui de meilleures personnes.

Bien respecter les autres puis la politesse, c'est très important. Ils nous ont élevés aussi pour ne pas faire la différence entre, oui, il y a du monde différent, pas juste sur la couleur de peau [...] Puis on a quand même voyagé en étant plus jeunes avec nos parents, fait qu'on a comme une vision du monde un peu plus élargie [...] Puis c'est ça, être une personne vraie, se respecter, puis tout le temps aller droit sur le chemin. (No 2)

Malgré les adversités de la vie, la relation avec les parents adoptifs est généralement décrite par les adoptés comme étant positive. Ils savent qu'ils peuvent compter sur leurs parents en tout temps. Pour les adoptés, le lien d'attachement entre eux et les adoptants est perçu comme une chose durable et vraie. Lorsqu'ils parlent de leur famille, ils abordent aussi la relation avec les membres de leur fratrie issus du même pays qu'eux. Les adoptés n'étant pas enfant unique considèrent authentique leur attachement à la fratrie. Quant le jeune est enfant unique, le lien serré avec certains membres de la parenté tels que des cousins et des cousines a su remplir ce vide pendant l'enfance. D'ailleurs, tous les jeunes jugent positive la relation entretenue avec la parenté et estiment que cette dernière a bien accueilli leur adoption.

C'est des bons amis puis écoute c'est... Eeeee... Des amis oui puis non. Plus que des amis, évidemment, mais c'est qu'ils sont toujours là pour toi, contrairement à des amis. Je veux dire que... Je pense que c'est les seules personnes que tu peux toujours compter. (No 3)

Puis ça s'est bien passé. On s'entend super bien, c'est comme si on était des vrais sœurs et frères de sang. Puis dans ma famille, les oncles, les tantes, ils ont toujours été bien acceptés. Puis ils nous aiment comme leurs vraies nièces, neveux, puis c'est ça. Fait que dans le fond, non, je n'ai jamais eu de la difficulté avec ça. (No 2)

Trajectoire scolaire

De façon générale, le parcours scolaire des participants a été parsemé d'embûches et de différents défis. Ils ont dû affronter des difficultés tant au niveau académique, familial que personnel afin d'achever leur scolarité. Pour tous les jeunes, de nombreux problèmes se sont présentés pendant les études secondaires. Ils ont dû ainsi faire face à certains problèmes personnels (démotivation, intérêts autres) et au

décrochage scolaire. Deux participants n'ont d'ailleurs pas terminé à ce jour leurs études secondaires. Pour les participants ayant réalisé des études postsecondaires, le soutien et les encouragements de la famille les ont aidés à reprendre contact avec la vie étudiante. Par ailleurs, la réalité de la vie ainsi qu'une certaine maturité leur ont aussi permis d'entreprendre une démarche plus sérieuse dans les études. D'ailleurs, certains sont toujours sur les bancs d'école au moment des entrevues. Un autre songe à s'inscrire pour obtenir son diplôme d'études secondaires et, malgré les démarches entreprises, rien ne s'est encore concrétisé.

J'étais vraiment la petite fille qui aimait faire la fête puis je *loffais* toujours mes cours. Ah! L'école!, je n'aimais pas ça, puis nan, nan, nan... Mais t'sais je ne sais pas, j'étais dans ma passe rebelle je te dirais. Puis c'est en vieillissant que là, j'ai réalisé, bien non, c'est important d'aller à l'école puis tout, si on veut faire de quoi dans la vie. (No 2)

Trajectoire sociale et intime

Durant l'enfance, la composition du réseau social des adoptés se limite à des membres de l'ethnie blanche majoritaire. Ils expliquent cette situation par le fait qu'ils ont toujours été élevés avec eux et qu'ils partagent la même mentalité. De plus, ils disent avoir plus d'affinité avec les gens appartenant à la culture du pays d'accueil qu'avec ceux qui proviennent d'ailleurs. Durant leur enfance, tous les adoptés résidaient d'ailleurs dans une région rurale habitée uniquement par des Blancs. Le paysage de leur environnement social était ainsi dépourvu des membres des autres nationalités, ce qui justifie à leurs yeux leurs liens avec l'ethnie blanche.

Quand ça fait 19 ans que tu es élevée avec la mentalité de Beaucerons, on s'entend que je n'aurai peut-être pas 10 amis arabes puis 10 amis tchèques. Puis je ne suis aucunement raciste en disant ça. Mais c'est sûr qu'il y a comme une espèce où est-ce que tu es... Moi je suis plus attirée par les Blancs, par la mentalité des Blancs. J'ai eu peut-être une ou deux amies noires, puis écoute, ça ne fite pas! T'sais ce n'est pas que je ne veux pas, ça ne fite peut-être juste moins. T'sais il y a quelque chose, pourtant je suis super ouverte d'esprit à avoir des amis. (No 1)

Tous les participants avouent que ce n'est qu'au moment de déménager dans un grand centre urbain comme Montréal ou Québec qu'ils ont développé une ouverture sur le monde. Ils manifestent aujourd'hui un intérêt pour les relations multiethniques puisque tous les adoptés affirment avoir maintenant un réseau social qui représente à la fois le Québec et la mosaïque du monde. Toutefois, leur entourage multiculturel ne comprend pas nécessairement des gens appartenant au même pays d'origine qu'eux.

J'ai encore des amis de la Beauce qui sont la plupart Québécois. Mais ici, à Montréal, je me tiens beaucoup avec des personnes qui ont [...] T'sais beaucoup de nationalités, je pense que... je me tiens pratiquement toutes les nationalités, sauf que c'est tous des mélanges. [...] Sérieusement, je peux nommer quasiment toutes les nationalités, je me tiens quasiment avec toutes. Sauf que je n'ai pas... C'est drôle à dire, mais je ne me tiens pas beaucoup avec des Haïtiens. (No 3)

Quant à leur trajectoire intime, elle n'a pas été vécue sans blessures par les adoptés. Même s'ils ont eu des expériences amoureuses similaires à celles de tous ceux de leur âge, c'est-à-dire, des amourettes à l'enfance et des relations plus sérieuses à la vie adulte, cette situation est vécue différemment pour les filles. En effet, toutes les jeunes adoptées affirment avoir été rejetées par leur « flirt », estimant qu'elles ne répondaient pas au standard occidental de beauté. Ce standard voulant qu'elles se rapprochent de l'image de la belle blonde aux yeux bleus. Ce n'est qu'à partir de la fin

des études secondaires qu'elles ont commencé à avoir du succès auprès des jeunes hommes. Une telle situation ne semble pas avoir été vécue chez les adoptés de sexe masculin.

C'est en quittant le milieu de vie de leur enfance pour s'installer en ville que les adoptés rencontrés développent généralement une attirance pour les autres groupes culturels. Le contact avec les autres ethnies les a rapprochés des hommes et des femmes issus de leur pays d'origine. Malgré cette ouverture au niveau des fréquentations de personnes provenant de leur pays d'origine, tous affirment cependant se méfier de ces relations. Cette méfiance est imputée à une mauvaise expérience vécue dans le passé ou tout simplement à un écart de mentalité entre les adoptés et les Haïtiens dits de souche. Par ailleurs, à ce jour, la majorité d'entre eux sont célibataires. Un seul participant est en couple et a deux enfants en bas âge.

Écoute personnellement, comme je ne ressortirais pas avec un Noir, parce que je n'ai pas envie... C'est bizarre, c'est vraiment psychologique mon affaire, ça ne me tente pas moi, d'être la famille américaine. Le papa noir, la maman noire, le bébé noir... T'sais moi je suis rendue, écoute je suis plus attirée vers les Québécois, j'ai eu une très mauvaise expérience avec un Noir. (No 1)

Ce n'est pas à cause qu'il est Haïtien et tout, quand j'étais jeune je ne voulais pas sortir avec des gars noirs, parce que c'était psychologique. Premièrement, on vivait dans un coin où il y avait juste des Blancs puis j'ai toujours sorti avec des Blancs fait que j'étais plus ou moins attirée. Mais je te dirais là, ce n'est pas une question d'une attirance, c'est une question plus de bien m'entendre. Puis je pense que je m'entends mieux avec un gars québécois qu'un gars haïtien. Mais ça ne veut pas dire aussi, je peux rencontrer un Haïtien, je ne sais pas! Je te dirais, là, c'est plus québécois que haïtien. (No 2)

La trajectoire professionnelle

La trajectoire professionnelle des adoptés a elle aussi été parsemée de certaines difficultés. Tous les participants disent avoir occupé un emploi non professionnel à temps partiel pendant leur adolescence. Pour ce type d'emploi, aucun d'entre eux n'a eu de difficulté à se faire embaucher. Leur défi consiste plutôt à demeurer en emploi pendant une longue période de temps. La question de l'instabilité d'emploi est d'ailleurs partagée par tous les participants. Lorsque qu'ils n'aiment pas l'emploi occupé, ils l'abandonnent rapidement. Tous avouent une intolérance au fait qu'on ne les traite pas à leur juste valeur. Deux participants disent d'ailleurs soupçonner le refus d'emploi et les difficultés rencontrées au niveau de l'avancement professionnel en raison de la couleur de leur peau. Au moment des entrevues, deux participants sont sur le marché du travail en tant que professionnels.

Je suis quand même capable de me trouver une job vite fait. Mais je ne suis pas capable de la tenir longtemps (rire). J'aime bien ça que ça bouge. J'avais essayé un peu la vente de vêtements, ça m'avait donné un peu d'ambition, mais quand j'ai connu la cuisine, j'ai aimé mieux ça. Ouais, c'est moi qui quittais. Aucune stabilité. En voulant dire... Comment je peux dire ça? Je ne suis pas écœurée, mais je pense qu'il y a d'autres choses de mieux [...] Je n'ai jamais eu de misère sérieusement à me trouver du travail. Puis [...]. (No 6)

Au niveau professionnel, tous les jeunes réussissent ainsi à se trouver un emploi même s'ils s'estiment instables au sein du marché du travail. Les difficultés se présentent au moment d'obtenir un travail de qualité en tant que professionnel. C'est là que certains perçoivent une réticence, voire même un refus catégorique à leur égard. Selon eux, cette situation serait directement liée à la couleur de leur peau.

Interprétation des résultats et discussion

Ce cinquième et dernier chapitre comprend deux parties. La première est consacrée à l'interprétation des résultats réalisée à la lumière du cadre théorique préconisé. Enfin, une discussion des résultats issue de notre réflexion critique est amenée dans la seconde partie.

Interprétation des résultats

Les résultats de la recherche nous ont permis de constater que la construction de l'identité des jeunes Haïtiens se réalise selon un processus chronologique similaire à celui de tous les êtres humains avec toutefois certaines particularités propres à leur situation d'adoptés. Ces particularités (l'identité biopsychologique, l'origine et le passé, certaines expériences difficiles vécues au niveau des trajectoires de vie) amènent les jeunes à développer un sentiment de malaise face à leur positionnement concernant leur culture d'origine.

L'identité biopsychologique

Comme le soutiennent Hébert (2008) ainsi que Ouellette et Belleau (1999), la construction de l'identité des individus renvoie à la question fondamentale « Qui suis-je? » qui s'amorce à la période de l'adolescence et qui s'accompagne souvent d'une grande variété de questionnements. Pour les adoptés, c'est une période où ils s'intéressent à leur origine ainsi qu'à leur histoire de vie. Poussés par le « besoin d'appartenir, de se retrouver en quelqu'un » (Moytier, 2006, p. 58), ces jeunes sont

donc à la recherche de référents identitaires. Afin de répondre à ce besoin essentiel qui les habite (Qui suis-je?), ils doivent être en mesure de se valider eux-mêmes en tant que personne ainsi que de se valider par les autres. Ce processus doit se réaliser à l'aide des éléments sociaux et personnels liés aux relations entretenues dans la société (Hébert, 2008).

Dans son mémoire de maîtrise, Dekens (2006) atteste que l'absence de ressemblance physique représente pour les adoptés un problème dans leur identification et la reconnaissance mutuelle entre eux et les parents adoptifs. Les résultats obtenus auprès de notre échantillon démontrent cependant le cas contraire. En effet, bien que les références physiques soient quasiment inexistantes au sein de la famille des participants puisque les adoptants appartiennent à l'ethnie blanche, « il semble que cela n'altère pas sur leur identité de couleur. Ils sont conscients de leur identité noire » (Ouellette & Belleau, 1999, p. 116). Les adoptés le mentionnent d'ailleurs sans aucune gêne. De plus, aucun des participants n'a mentionné que le fait d'être adopté dans une famille blanche ne lui a pas causé des problèmes, bien que ces résultats soient chiffrés à 11 % dans l'étude de Ouellette et Belleau (1999). L'ethnie caucasienne des adoptants n'embarrasse aucunement les jeunes adoptés noirs rencontrés. Ceci s'avère être une particularité de la présente recherche puisque ses résultats témoignent d'une bonne acceptation des jeunes, et ce, même au sein de leur parenté. Ils sont bien acceptés et vivent dans la famille adoptive comme s'ils avaient toujours fait partie de cette cellule familiale. Cependant, lorsque ces jeunes sortent du clan familial, la réaction des autres face à la couleur de leur peau est fort différente.

Pour ces jeunes, le rapport à la couleur de leur peau se manifeste plutôt dans la communauté d'accueil. En effet, c'est la réaction des gens qui amène les adoptés à choisir une attitude défensive mêlée parfois d'impuissance. L'accueil parfois austère et ambivalent de la population génère un malaise qui leur rappelle constamment leur différence. Une différence qui ne veut pas être ressentie par les adoptés. Lors des entrevues, nous avons décelé que cette ambiguïté dérangeait au plus haut point les jeunes. Le message véhiculé par la société est la suivante : « on vous accepte puisque vous parlez la langue, partagez notre mentalité et notre mode de vie. Cependant n'oubliez pas que vous n'êtes pas complètement des nôtres, puisque vous n'êtes pas nés ici et que vous êtes noirs ». Ce message à double sens livré par la société d'accueil amène les adoptés à développer une attitude plutôt « caméléon » : tantôt ils se comportent comme Québécois de souche et tantôt ils s'affirment Haïtiens avec les gens du pays d'accueil. Ce genre de commentaires à caractère racial laisse donc les jeunes adoptés plutôt amers. Ils ne comprennent pas pourquoi les gens cherchent toujours à leur démontrer qu'ils n'appartiennent pas à cette terre d'accueil. Pour eux, c'est de leur rappeler qu'ils sont des étrangers malgré le fait qu'ils soient bien intégrés socialement et professionnellement au sein de cette société.

Selon Ouellette et Belleau (1999), l'identité physique des jeunes s'arrime avec l'identité ethnique et de couleur parce que l'identité ethnique fait référence à « la culture d'un pays ou d'un groupe social » (p. 109) et que l'identité de couleur se réfère quant à elle « à l'apparence physique, à la couleur de la peau et à la catégorisation raciale » (p. 108). Selon les résultats de notre recherche, ce serait le cas chez les

jeunes rencontrés. Pour ces derniers, ces deux dimensions sont compartimentées et ne peuvent être associées ensemble. C'est ainsi que lorsque nous avons interrogé ces jeunes sur leur appartenance culturelle, ils se sont identifiés de facto aux valeurs et à la mentalité du pays d'accueil, mais ils se sont tournés vers le pays d'origine afin de trouver des ressemblances au niveau physique. Ces ressemblances physiques sont nommées de façon consciente et semblent être une grande source de fierté pour les adoptés. Si dans les recherches de Ouellette et Belleau (1999) ces résultats correspondent à 66 %, dans notre cas, tous les adoptés (100 %) semblent être fiers d'affirmer leur appartenance ethnique à Haïti. Cependant, cette affiliation se présente sous deux aspects. Sous le premier, les jeunes rehaussent leur côté haïtien en relatant quelques habiletés physiques et ou culturelles (danse, chants, etc.). Sous le second aspect, ils utilisent un discours teinté de préjugés lorsqu'ils parlent du peuple haïtien. De plus, lorsque les jeunes adoptés décrivent certains aspects de leur personnalité, ils attribuent leur attitude de laisser-aller, d'insouciance et de relâchement à leur côté haïtien.

Nous pouvons constater qu'il s'est donc érigé une frontière entre les adoptés et leur appartenance au pays d'origine. En grandissant dans un pays où ils entendent fréquemment des idées préconçues sur leur peuple d'origine, ces commentaires deviennent donc une source de repères, un schème de références qu'ils utilisent afin de s'affilier à ce pays. Le problème, c'est que ces commentaires sont souvent à connotation négative. Résultat : leur identité ethnique (partage de la culture d'un pays) supplante leur identité de couleur (partage de l'apparence physique), car il n'y a pas

d'intérêt à s'associer à un peuple qui est perçu négativement au sein d'une population à laquelle ils cherchent à s'intégrer (Ouellette & Belleau, 1999).

Selon Aboud et Doyle (1993), l'identité ethnique impute la sphère émotionnelle qui correspond en fait au sentiment d'appartenance à un groupe alors que l'identification ethnique s'attache à la sphère rationnelle qui permet, pour sa part, de reconnaître les différences entre soi et l'autre. Dans le cas des adoptés noirs rencontrés, l'identité psychologique est intimement liée à la quête identitaire. La dimension psychologique est le pilier dans le processus identitaire des jeunes adoptés d'origine haïtienne. Ce processus se vit dans la famille. Dans notre recherche, comme les références physiques sont plutôt déficitaires, ils se tournent vers les références psychologiques pour s'affilier aux membres de la famille adoptive. Ils avouent ressentir une grande fierté lorsqu'ils parlent de ressemblances psychologiques partagées avec les adoptants. Dans tous les cas, ils identifient le parent avec lequel ils partagent certains traits de personnalité et de caractère ainsi que celui avec lequel ils ont développé une meilleure relation. Ils peuvent préciser les valeurs, la mentalité et les façons de faire qu'ils partagent avec les adoptants. Ils sont aussi capables de reconnaître leurs différences avec ces derniers sans pour autant diminuer leur perception de la qualité de leur relation avec eux. Il y a donc une reconnaissance de soi et du groupe dans lequel ils évoluent (Erikson, 1972). À travers les témoignages des jeunes, nous avons senti que c'est dans la famille qu'ils laissent libre cours à leur personne et s'affichent tels qu'ils sont. « Par la confiance que l'autre lui confère, la construction et l'authenticité de l'identité de l'individu sont plus propices à jaillir, sans

toutefois omettre de la questionner de temps à autre » (Gohier, 1993, p. 26).

Selon Aboud et Doyle (1993), la construction de l'identité passe par la sphère émotionnelle (sentiment d'appartenance) et la sphère rationnelle (capacité de reconnaître les différences entre soi et l'autre). Pour Ouellette et Belleau (1999), le processus identitaire passe par une identification ethnique et par une identité ethnique. Les auteurs décrivent l'identification ethnique comme étant la capacité du jeune à se décrire en rapport avec l'autre tandis que l'identité ethnique est le sentiment d'appartenance éprouvé à l'égard d'un groupe. Pour notre part, nous constatons que chez les jeunes rencontrés, la sphère émotionnelle (sentiment d'appartenance) se vit de façon plus marquée au sein de la cellule familiale que dans la société d'accueil en raison de la réaction ambivalente reçue à l'endroit de la couleur de leur peau et des expériences négatives à caractère racial vécues par certains d'entre eux. Par conséquent, lorsque les jeunes quittent le nid familial, c'est la sphère rationnelle qui émerge. Même s'ils sont capables d'identifier sans difficulté les éléments qui les différencient des personnes qui composent la société d'accueil, cet exercice se fait avec un sentiment d'exclusion. Ce qui nous amène à penser que chez les jeunes adoptés d'origine haïtienne, l'identification ethnique est beaucoup plus prononcée que l'identité ethnique.

Enfin, les résultats obtenus soulèvent aussi le fait que, face à la culture du pays d'origine ainsi qu'à celle du pays d'accueil, la sphère émotionnelle (sentiment d'appartenance) des jeunes adoptés est également affectée. Effectivement, les jeunes

adoptés ne sentent pas qu'ils appartiennent complètement à l'une ou à l'autre des deux cultures. Dès lors, nous voyons apparaître une grande confusion chez les jeunes, ce qui entraîne une hésitation dans l'affirmation de leur identité. Puisque la comparaison des différences de soi en rapport avec l'autre (la sphère rationnelle) se fait de façon plus naturelle pour les jeunes au sein de leur famille, cela laisse sous-entendre que « leur ethnie est désormais familiale » (Ouellette & Belleau, 1999, p. 109).

L'origine et le passé

Selon Dekens (2006), la question de l'origine et du passé chez les adoptés est liée au fait qu'il existe une « problématique de perte de repères culturels auxquels sont confrontés les adolescents migrants (rupture des identifications rendues impossibles au regard de l'indisponibilité des références liées à la culture d'origine) » (p. 92). Les résultats de notre recherche indiquent que tous les jeunes ont vécu une grande difficulté dans leur affiliation à leur origine et le passé. Chez la totalité des jeunes adoptés, le processus d'adoption s'est fait de façon linéaire. Pour eux, il n'y a pratiquement pas de lien dans la construction de leur identité avec leur passé et leur origine. Lorsque ces jeunes parlent de leur histoire de vie dans le pays d'origine, ils effleurent vaguement leur vie là-bas. Ils semblent mal à l'aise d'aborder cet aspect et l'information reçue est généralement pauvre. Ceci s'explique par le fait que les jeunes sont presque tous dépourvus de données relatives à leur famille d'origine et sont ainsi dans l'incapacité d'élaborer sur leur contexte d'adoption.

Par ailleurs, les résultats de notre recherche vont dans le même sens que Caron (2003) lorsqu'elle affirme que le fait d'avoir été « confié à l'adoption » par les parents biologiques semble donner une explication valable pour les adoptés de ne pas porter plus loin leur curiosité face à leur vie antérieure. En effet, aucun des jeunes rencontrés n'entretient de relation avec les membres de leur famille d'origine. Ces liens étaient dans la plupart des cas inexistantes, et ce, même s'ils ont demeuré dans un orphelinat dans le pays d'origine pendant le temps de la procédure d'adoption. L'intérêt porté à l'égard du pays d'origine se manifeste par le souhait de visiter le pays dans un futur lointain. Aucun d'entre eux n'entame de démarches actives pour connaître leur vie passée. Tous affirment que c'est par le contact avec d'autres Haïtiens qu'ils se sont rapprochés discrètement de la culture haïtienne. Par contre, cette expérience a été vécue que momentanément par l'ensemble des jeunes, n'étant pas confortables dans cet univers qui semble si près d'eux, mais qui s'avère être en même temps si loin.

Les écrits recensés indiquent que dans le domaine de l'adoption internationale, l'origine et le passé jouent un rôle important dans le parcours identitaire des jeunes appartenant à une double culture. C'est ainsi que lors de l'âge adulte et une fois qu'ils ont bien intégré leur histoire de vie, les adoptés vivent en paix avec le « roman de leur origine » et ils ne cherchent pas à revenir sans cesse sur cette étape de leur vie (Ouellette & Belleau, 1999). Cependant, dans notre recherche, le manque d'intérêt des jeunes face à leur histoire de vie ne démontre pas une pleine compréhension de la situation, mais plutôt une fuite, un déni face à celle-ci. Résultat : ils n'acceptent pas leur histoire de vie, ce qui les empêche de se rapprocher de leur origine et, par le fait

même, de rationaliser et d'être en paix avec cette étape de leur vie. Ce qui nous fait croire que leur indifférence face à leur pays d'origine est peut-être un signe de protection « envers la mère patrie qui les a abandonnés » (Ouellette & Belleau, 1999, p. 107).

Enfin, Ouellette et Belleau (1999) allèguent que la curiosité envers la question de l'origine et du passé est plus présente chez les jeunes adoptés à un âge tardif que chez ceux adoptés en bas âge. En effet, dans notre recherche, la majorité des participants adoptés en bas âge, n'affiche guère un grand intérêt pour leur passé. Malgré cela, les jeunes doivent composer avec leur abandon en acceptant leur situation, ce qui leur permettra de bien compléter leur identité et de faire face aux adversités de la vie. Par contre, les données recueillies démontrent que certains jeunes n'ont pas pu faire la paix avec le passé et qu'ils éprouvent encore certaines difficultés à accepter leur abandon par la mère patrie et par leurs parents biologiques.

Trajectoires de vie et identité

Au cours de leur trajectoire de vie, les jeunes adoptés rencontrés dans le cadre de notre recherche ont vécu certaines difficultés qui ont eu un impact sur le processus de la construction de leur identité. Ces difficultés sont particulièrement apparentes au niveau des dimensions scolaires, sociales et amoureuses. Ainsi, dès la période scolaire, grâce à la prise de contact avec les jeunes québécois, l'éveil d'un soi différent par rapport à l'autre se fait sentir. Les jeunes adoptés doivent donc apprendre à vivre avec ces différences afin de se forger un soi bien ancré. Qu'ils le veuillent ou non, ce

processus ne se vit pas sans mal (Moytier, 2006).

Selon Erikson (1972), en vieillissant, les jeunes acquièrent une certaine maturité mentale qui les pousse à vouloir entrer en relation avec les gens afin de développer leur propre identité. Dans le parcours de vie des jeunes adoptés, les liens sociaux représentent un élément central de leur processus identitaire. L'école constitue un environnement d'apprentissage et d'intégration où les jeunes créent des liens avec leur entourage et gagnent de l'autonomie, ce qui les aidera plus tard à composer avec les exigences de la vie adulte. Quoi qu'il en soit, selon Moytier (2006), l'éveil de la différence est un passage obligé pour tous les adoptés.

Pendant l'adolescence, l'amitié devient donc un élément important qui permet le détachement du jeune de ses parents. Pour les adoptés, cette étape est une expérience qui peut être vécue difficilement. En effet, la rencontre avec l'autre peut leur rappeler qu'ils ne viennent pas d'ici, ce qui les place inévitablement devant leur passé qui s'accompagne souvent de blessures d'enfance. C'est ainsi que pour la majorité des jeunes adoptés de notre recherche, ce passage a été marqué par des expériences difficiles, ayant tous grandi dans un environnement blanc et rural et ayant fait l'objet de commentaires désobligeants et parfois mêmes racistes. Chez les adoptés d'origine haïtienne, la validation par l'autre cause donc problème. Ils n'ont pas toujours l'impression d'être acceptés totalement par la majorité et de faire partie intégrante de la société d'accueil. Ils semblent sensibles au regard qui est porté sur eux, autant par les citoyens québécois que ceux d'origine haïtienne. Ils s'estiment être

jugés par ces deux groupes de personnes. Selon eux, le jugement à leur égard serait lié à leur attitude culturelle qui n'est pas associée à une culture spécifique (québécoise ou haïtienne).

Comme le mentionne Erikson (1972), cette situation amène les jeunes à juger aussi les autres en s'appuyant sur des schèmes de références et sur des modèles typiques véhiculés par des personnes significatives de leur environnement. Comme nous l'avons constaté dans nos résultats, les jeunes adoptés utilisent constamment un langage teinté de préjugés et de stéréotypes afin de décrire la culture d'origine. Bien que ce processus se vit généralement de façon inconsciente (Erikson, 1972), notre recherche nous permet de croire que cette étape est vécue consciemment puisque ces jeunes vivent difficilement ce rapport avec l'autre, étant quotidiennement dans un environnement majoritairement blanc qui les amène parfois à vivre des situations discriminatoires ou racistes.

Selon Ouellette et Belleau (1999), pour contrer ces situations à caractère racial, les jeunes adoptent à tour de rôle des stratégies dites assimilationnistes et biculturelles. Pour ces dernières, la stratégie assimilationniste consiste au fait de s'associer complètement à une culture différente de celle d'origine en omettant de souligner ses différences face à celle-ci. Quant à la stratégie biculturelle, elle se résume à une association à deux cultures différentes. Pour les jeunes que nous avons rencontrés, lorsqu'ils parlent d'eux-mêmes en se décrivant à l'autre, certains s'associent à la culture du pays d'accueil en faisant fi de la couleur de leur peau (stratégie

assimilationniste), alors que d'autres (stratégie biculturelle) évoquent une double appartenance à la culture du pays d'origine et d'accueil. Dans notre cas, les jeunes qui utilisent la stratégie biculturelle s'associent à la fois à la culture du pays d'origine et d'accueil, ce qui est contraire à ce que les études de Ouellette et Belleau affirment. Ces dernières stipulent que l'association biculturelle se fait avec la culture du pays d'accueil et la culture afro-américaine, et très rarement avec la culture du pays d'origine (Ouellette & Belleau, 1999). Par conséquent, l'association aux deux cultures n'est pas très profonde pour les jeunes de notre recherche qui n'ont pas le sentiment d'appartenir entièrement à l'une ou l'autre des deux cultures. En fait, dans l'affirmation de leur choix identitaire, les jeunes ont toujours l'impression qu'il leur manque un élément important leur permettant de s'identifier entièrement comme québécois de souche (couleur de la peau) ou haïtien (connaissance de la langue maternelle et de la culture d'origine). Cette situation est perçue comme un genre d'amputation linguistique ou ethnique qui les empêche de s'affilier totalement à une des deux cultures.

Quant à leurs relations intimes et amoureuses, selon Ouellette et Belleau (1999), il n'est pas rare de voir les jeunes adoptés affirmer qu'ils « préfèrent avoir des amis blancs ainsi que des conjoints d'une ethnie différente de la leur ». Attention, préviennent les auteures, même si certains peuvent percevoir un certain signe d'adaptation, cela peut être aussi un signe de déni de leur origine, donc de leur différence. Nos résultats démontrent plutôt un signe d'inconfort de la part des jeunes puisque l'autre représente une partie d'eux-mêmes avec laquelle ils sont

inconfortables, ce qui explique leur réticence face aux Haïtiens et Haïtiennes. C'est comme si l'autre est le reflet d'une image qui leur rappelle constamment leur passé. Un passé qui souvent n'est pas sans leur rappeler leur propre abandon.

Enfin, les différentes trajectoires de vie des jeunes adoptés noirs rencontrés indiquent que leur identité est avant tout familiale. C'est au sein de la famille qu'ils retrouvent une partie d'eux-mêmes. L'amour inconditionnel des adoptants à leur égard comble un manque de références biopsychologiques au sein de la famille adoptive. Aussi, dans cet environnement familial, les jeunes adoptés retrouvent certaines caractéristiques partagées avec les parents adoptifs. C'est seulement au sein de ce noyau que les jeunes estiment se sentir acceptés et aimés pour ce qu'ils sont vraiment. Au cours de leurs trajectoires de vie, ils ont entrepris des relations avec des individus qui ont influencé la façon dont ils se perçoivent et s'identifient au sein de la société d'accueil. Nous pouvons conclure que les jeunes ont su s'intégrer à leur milieu puisqu'ils prennent part à la vie commune en parlant la langue du pays d'accueil et en participant à la vie active (Moytier, 2006). Ainsi, tous les adoptés que nous avons rencontrés dans le cadre de notre recherche se disent bien intégrés à la société d'accueil puisqu'ils ont su s'insérer positivement à toutes les sphères de celle-ci, soit familiale, sociale, scolaire et professionnelle. Tous se considèrent comme citoyen québécois.

Discussion

Il faut savoir d'où l'on vient afin de savoir où l'on va...

En tenant compte de la réalité des jeunes adoptés ainsi que des notions théoriques de la littérature, cette discussion questionne d'abord le fondement même de l'adoption plénière telle que pratiquée au Québec en le comparant avec celui de l'adoption simple de certains pays européens. Elle discute ensuite de la différence de perceptions entre les pays riches et les pays pauvres en ce qui concerne l'adoption internationale. La question de l'origine sera aussi analysée puisqu'elle occupe, selon nous, une grande place dans le processus identitaire des jeunes adoptés rencontrés dans le cadre de notre recherche. En dernier lieu, elle examine le principe sur lequel s'appuient les décideurs de l'adoption internationale afin de légitimer leurs pratiques dans ce domaine, soit celui de l'intérêt de l'enfant.

L'adoption plénière : une logique questionnable?

Lorsque nous examinons les études de Ouellette (1996-1999), l'adoption plénière mérite d'être examinée en raison de son caractère d'irrévocabilité et parce qu'elle cause une rupture totale des liens antérieurs de l'enfant avec sa famille biologique. Cette façon de faire laisse sous-entendre que ce type d'adoption est en fait un « marché d'enfants » (Dekens, 2006, p. 11). Une sorte de marché qui suit la logique de l'offre et de la demande. Tel que mentionné dans le cadre théorique, le type d'adoption légalement reconnu au Québec est l'adoption plénière. La rupture des liens de ce type d'adoption est une conséquence du « principe d'exclusivité du statut parental des adoptants et de la référence à un modèle de famille biologique » (Dekens,

2006, p. 12). Cette procédure accorde aux adoptés les mêmes droits légaux qu'un enfant biologique au sein de la famille adoptive.

Bien qu'en général l'adopté s'intègre bien dans sa famille d'adoption, ce type d'adoption ne tient pas compte de certaines particularités propres à sa situation d'adopté quant à la construction de son identité. Les idéologies de l'adoption plénière maintiennent donc les jeunes adoptés dans une position ambiguë lorsqu'il est question de s'affilier à la culture d'appartenance. Cependant, l'adoption plénière est une pratique légitime pour les acteurs du domaine de l'adoption internationale puisqu'elle suit le raisonnement du « sauveur d'enfant ». On ne remet pas en question la motivation des gens d'adopter et on voit l'adoption internationale « comme un juste moyen de répondre à la demande des adultes vivants dans les pays riches, tout en sauvant des enfants pauvres » (Dekens, 2006, p. 10).

Si certains pays européens favorisent l'adoption simple, celle-ci n'est aucunement considérée au Canada. Contrairement à l'adoption plénière, l'adoption simple confère les droits que l'enfant a acquis dans sa famille d'origine. Le lien entre l'enfant et sa famille peut ainsi perdurer s'ils le désirent. Toutefois, pour les décideurs canadiens du domaine de l'adoption internationale, il y a un statu quo. L'utilisation de l'adoption simple ne se fera pas de sitôt puisqu'aux yeux des responsables, la situation de l'adoption plénière ne semble pas poser de problèmes apparents pour les adoptés. Pour les responsables, il n'est donc pas pertinent d'examiner et d'opter pour une alternative concernant le type d'adoption préconisé dans le pays d'accueil.

L'adoption internationale : deux visions différentes

Selon Dekens (2006), des recherches démontrent qu'il y a une conception différente dans la façon de voir l'adoption internationale entre les pays pourvoyeurs et les pays acquéreurs. Il existe donc un malentendu entre les parents donneurs et les parents adoptifs. Dans la majorité des cas, les parents biologiques donnent leurs enfants en adoption par nécessité. En fait, ils sont tout simplement incapables de répondre aux besoins de base de l'enfant, ce qui les incite à les confier à l'adoption internationale. Par conséquent, ce « don » se fait dans l'espoir que cet enfant pourra un jour venir les aider puisqu'il aura bénéficié d'une bonne éducation. Selon Dekens (2006), les parents biologiques espèrent que l'adoption de leur enfant lui permettra de se bâtir un meilleur avenir que s'il était demeuré dans le pays d'origine. Cette pratique se fait presque toujours dans la logique d'un investissement qui pourra être louangé dans le futur. Pour la plupart des parents receveurs, l'adoption internationale représente une alternative qui peut leur donner le fils ou la fille tant désiré qu'ils n'ont pas pu avoir en raison de l'infertilité du couple ou par cause de maladie. Le rêve de fonder une famille, et par le fait même de sauver un enfant de la pauvreté, devient donc une chose possible grâce à l'adoption internationale. De plus, l'adoption plénière au Québec garantit aux adoptants une exclusivité parentale envers leur enfant, car ce dernier est reconnu comme « l'enfant naturel » (Lavallée, 2007). Cette exclusivité parentale vient supprimer le sentiment d'insécurité chez les parents adoptifs.

À la lumière des résultats de la recherche, cette réalité sociale engendre cependant chez les adoptés un malaise dans l'affirmation de leur identité. Certains

d'entre eux vont percevoir leur adoption comme un abandon de la part des parents biologiques. Cette perception crée un rejet presque systématique de leur origine qui est remplacée par un sentiment de redevance à l'égard des parents adoptifs. Pour les adoptés, cette situation se vit quotidiennement par un sentiment ambigu qui se traduit tantôt par l'amour et tantôt par la haine à l'endroit du pays d'origine. Il demeure difficile pour les jeunes adoptés de s'associer et de s'identifier à un pays qui, dès leur jeune âge, les a rejetés. Par ailleurs, Dekens (2006) affirme qu'il est important de « comprendre la façon dont l'enfant a été donné pour savoir comment le recevoir » (p. 16). Cependant, l'adoption plénière éradique complètement la question de l'origine, car, dans le langage de ce type d'adoption, cette notion semble futile. Pourtant, Dekens (2006) ajoute que l'origine est un élément essentiel de la construction identitaire des êtres humains. Rendus à un certain âge, plusieurs enfants cherchent davantage à s'informer sur leur origine et leur histoire de vie. En grandissant, les jeunes adoptés pourront puiser dans ces informations afin de donner un sens à leur adoption. Ils auront ainsi accès à un éventail de références et de modèles avec lequel ils pourront s'identifier.

Au Québec, nous pouvons constater l'engouement pour le Mouvement Retrouvailles qui offre des services aux jeunes adoptés. Par ailleurs, il arrive que ce soit les parents biologiques eux-mêmes qui cherchent à retracer l'enfant plusieurs années après l'adoption. Cette situation démontre que même si l'adoption plénière tente de détourner l'enfant de ses racines, ce dernier devra un jour ou l'autre y faire face pour bien vivre avec son roman familial. Alors, qu'est-ce qui empêche le

gouvernement d'entendre l'appel des adoptés face à la reconnaissance de leur vie antérieure? Faire la sourde oreille n'est pas la solution. Les adoptés veulent être reconnus pour ce qu'ils sont vraiment et non pas être ce que la société veut qu'ils soient. D'ailleurs, les données recueillies par cette recherche abondent d'exemples qui vont dans ce sens. Les jeunes adoptés ne veulent pas se sentir pris entre deux eaux. Si le gouvernement change son fusil d'épaule face à la reconnaissance des origines dans l'adoption internationale, l'effet sera que les jeunes adoptés pourront choisir, selon leurs besoins personnels, de connaître ou non leur vie antérieure à l'adoption.

Enfin, pour l'avancement de l'adoption internationale, il serait intéressant de laisser les adoptés s'exprimer eux-mêmes sur ce qu'ils désirent au sujet de la question de l'origine et du passé. Nous croyons que la question relative au passé ne doit pas être jugée futile puisque la vie antérieure à l'adoption fait partie intégrante de la vie présente et future des adoptés. Nul ne devrait avoir à effacer son passé afin de survivre. Les résultats de la recherche démontrent clairement que les adoptés désirent être reconnus pour ce qu'ils sont afin d'être en paix avec eux-mêmes et d'être acceptés comme citoyens à part entière au sein de la société d'accueil et ce, sans avoir à justifier constamment leur statut d'adopté.

L'adoption plénière : vraiment dans l'intérêt de l'enfant?

Au Québec, l'organisation qui gouverne l'adoption internationale est le Secrétariat à l'adoption internationale (SAI). Dans le but de protéger les enfants, cette

organisation se réfère à plusieurs cadres législatifs dont le Code civil du Québec et la Loi sur la protection de la jeunesse afin d'en faire sa chasse-galerie en matière de protection et de promotion de « l'intérêt supérieur de l'enfant » (Ministère de la Santé et des Services sociaux. Secrétariat à l'adoption internationale [Québec], 2000). En scrutant les principes reconnus par la communauté internationale en matière d'adoption internationale et sur lesquels le SAI appuie ses pratiques, nous y retrouvons en autres cette mention : la Charte canadienne des droits et libertés, le Code civil du Québec et la Loi sur la protection de la jeunesse reconnaissent « des droits à l'enfant comme [...] Le droit d'être informé, entendu et consulté et le droit de connaître ses origines ». Cependant, puisque la majorité des adoptions s'effectuent avant que l'enfant ait atteint l'âge de cinq ans, jusqu'à quel point peut-il être informé et consulté pour les décisions qui marqueront à jamais son avenir? Dans ce cas, nous pouvons affirmer que l'adopté n'a pas choisi son adoption, mais qu'il la subit puisqu'il était incapable de prendre de décisions quant à son adoption en raison de son jeune âge (Caron, 2003). En ce qui concerne le droit de connaître son origine, le type d'adoption favorisé au Québec va à l'encontre du respect de ce droit puisque l'adoption plénière éradique ses antécédents.

Les affiliations ne sont pas non plus reconnues. Que fait-on alors pour respecter les droits de l'adopté? Il y a donc un non-sens entre les principes législatifs et l'application du type d'adoption préconisé au pays. Il est maintenant temps de concevoir autrement les droits des adoptés. En nous basant sur les résultats de notre recherche et en nous appuyant sur les écrits de Ouellette et Méthot (2000), nous

questionnons le bien-fondé de l'adoption plénière, car il ne faut pas oublier que :

Pour les adoptés, l'effacement de leur identité d'origine est souvent source de souffrance. Le mouvement québécois des retrouvailles en témoigne de façon éloquente. Bien que l'adoption se réalise dans la plupart des cas, dans le meilleur intérêt de l'enfant, on peut toutefois se demander si sa forme plénière est réellement la plus appropriée pour un enfant dont les parents sont connus, particulièrement s'il a déjà vécu avec eux, qu'il a des frères et des sœurs et des grands-parents. En fait, l'éclairage apporté par nos recherches sur le thème de l'identité de l'enfant amène à questionner les approches actuellement dominantes de l'adoption. Celles-ci ne devraient-elles pas s'inscrire dans la continuité d'une histoire, pour l'enfant, plutôt que de représenter une rupture? (Ouellette & Méthot, 2000, p. 17).

Finalement, lorsque le SAI affirme que l'adoption se fait selon une « mesure sociale et légale de protection de l'enfant » et que « l'enfant est le point de départ du processus menant à son adoption et non le désir des adoptants d'avoir un enfant » (Ministère de la Santé et des Services sociaux. Secrétariat à l'adoption internationale [Québec], 2000), cela nous laisse perplexes. En fait, selon Ouellette (1996), l'adoption est accomplie dans le but de répondre aux besoins primaires et affectifs de l'enfant en laissant de côté son besoin identitaire. Par ailleurs, les résultats de notre recherche nous démontrent clairement ce fait. L'identité des jeunes adoptés est avant tout familiale, car c'est au sein de leur famille qu'ils se sentent aimer et accepter pour ce qu'ils sont sans le sentiment d'être jugés ou discriminés. Malgré cela, dans le monde de l'adoption internationale, le sauvetage d'un enfant est ce qui rend légitime le fondement même des dispositifs de l'adoption internationale. Questionner sa finalité vient ébranler toute cette idéologie (Dekens, 2006).

Conclusion

L'objectif de notre recherche était de comprendre le processus identitaire des jeunes adoptés d'origine haïtienne qui évoluent selon deux cultures : celle du pays d'origine et celle du pays d'accueil. Bien qu'en 2008, l'adoption internationale au Québec ait enregistré son taux le plus bas depuis 20 ans, il n'en demeure pas moins qu'elle a permis 400 adoptions cette même année (Breton, 2010). L'adoption plénière est encore une pratique bien accueillie au Québec pour les personnes désirant répondre à leur besoin d'être parent. Ce type d'adoption coupe cependant tous les liens d'attachement entre l'enfant et son pays d'origine. La culture d'origine devient donc un élément du passé qui n'est nullement pris en considération dans la vie du jeune. Au fur et à mesure que l'enfant grandit, cette façon de faire n'est pas sans conséquence sur la construction de son identité.

Cette situation nous amène à questionner le fondement même de l'adoption internationale plénière. Cette dernière se cache derrière une idéologie de « sauveur d'enfant » où elle prétend agir dans l'« intérêt suprême » des adoptés. Bien que cette philosophie apporte une réponse positive aux besoins primaires et affectifs des enfants, elle néglige toutefois leur besoin identitaire qui est essentiel à l'équilibre mental d'un être humain (Dekens, 2006). En effet, comme tout être humain, l'adopté passe par un processus identitaire complexe qui englobe plusieurs dimensions personnelles et sociales. La personne se développe au sein de son environnement par les relations qu'elle entretient avec autrui. Pour les enfants adoptés, ce stade est aussi accompagné de certaines particularités qui influent sur leur processus identitaire. Nous n'avons qu'à penser à l'identité biopsychologique, à l'origine et au passé, au pays d'accueil, à

l'expérience personnelle face à la discrimination et au racisme, à l'identité en contexte du groupe majoritaire ainsi qu'à leur trajectoire de vie.

Les résultats de la recherche indiquent que l'absence de la culture d'origine et de l'histoire de vie des jeunes constitue une forme d'amputation pour les adoptés. Dès lors, nous avons observé certaines difficultés communes à l'ensemble des jeunes dans leur quête identitaire. En fait, la grande caractéristique commune du processus identitaire des jeunes rencontrés est la « confusion ». À travers le discours des adoptés, nous observons qu'ils acceptent tant bien que mal la situation de « citoyens adoptés » appartenant à une minorité. Cette caractéristique s'observe lorsqu'il est question de l'identité. La plupart affirme se sentir pris entre l'arbre et l'écorce. Tantôt ils se disent Québécois, tantôt ils se disent appartenir à une double culture. Ils ne se sentent pas appartenir totalement à une catégorie de groupe social. Nous ne pouvons nous empêcher d'imaginer la situation en nous référant à l'image du biscuit « ORÉO ». D'ailleurs, les adoptés utilisent eux-mêmes cette expression afin de se décrire, car elle signifie pour eux qu'ils se sentent « blancs en dedans et noirs en dehors ». Lorsqu'ils en arrivent à ce constat, ils se consolent en comparant leurs conditions de vie au Québec avec celles qu'ils leur auraient été réservées dans le pays d'origine et se disent que leur sentiment d'« ORÉO » est en fait un moindre mal.

Au chapitre de l'identité biopsychologique en lien avec la culture du pays d'accueil, les jeunes n'hésitent pas à s'affilier à cette dernière. La question de la mentalité et des modes de vie occidentaux est un élément qu'ils partagent avec la

culture québécoise. Pour la couleur de la peau, ils n'ont d'autre choix que de s'afficher en tant qu'Haïtiens puisqu'ils sont nés là-bas et qu'ils vivent dans une société majoritairement blanche. Il est difficile pour les adoptés de s'associer à la culture d'origine puisqu'ils ne parlent pas la langue maternelle et que cette incapacité les amène à vivre des situations inconfortables dues au scepticisme des gens des deux groupes culturels. Ils se sentent constamment assis entre deux chaises. Conséquemment, les adoptés acceptent finalement de vivre dans une situation de métissage. Le malaise vécu par rapport à leur culture d'origine provient du fait qu'ils connaissent peu leur pays de naissance, ne connaissent pas leur histoire de vie et, dans la plupart des cas, la langue du pays d'origine est souvent vite mise aux oubliettes. À cela s'ajoutent des discours stéréotypés et des informations pauvres en détails, souvent soulignés par des événements tragiques comme leur vie à l'orphelinat, leur abandon, la mort de leurs parents biologiques, etc. Tout ce qui leur reste est la couleur de leur peau qui leur rappelle leur appartenance à leur culture d'origine (Dekens, 2006).

Ainsi, peu importe la position qu'ils favorisent, les adoptés ne se sentent pas considérés comme des Haïtiens, ni par les Haïtiens eux-mêmes, ni par les Québécois de souche. Le regard des autres devient donc une pression en soi. Il influence également la façon de construire leur identité. L'inconfort vécu dans le parcours identitaire est également alimenté par le fait que, dans la société, les adoptés font presque toujours face à un discours sur la pureté de la race. De plus, ils n'ont pas de communauté avec qui s'associer afin de se retrouver et de vivre ensemble. En fait, dans la majorité des cas, quand ces jeunes parlent de leur culture, c'est pour expliquer leur

différence plutôt que pour s'associer à celle-ci (Dekens, 2006).

En dernière analyse, comme l'adoption internationale est une pratique bien installée qui prétend agir dans l'intérêt de l'enfant, nous croyons qu'elle devrait élargir sa vision de l'adoption internationale plénière en tenant compte à la fois du besoin de protection et de filiation de l'enfant. Il est important d'évaluer les réels besoins de l'enfant (Lavallée, 2007). Et comme le disait Dekens (2006) :

L'adoption à l'étranger est une épreuve identitaire (par le changement de nom, la confrontation à une nouvelle langue, etc.) qui a des effets d'acculturation et de déculturation, et qui se révèle coûteuse en terme d'adaptation pour l'enfant. De ce fait, il ne faut pas oublier que toute rencontre avec la différence culturelle est susceptible de générer de la souffrance identitaire. (p. 92).

Recommandations

Au terme de cette recherche et à la lumière des résultats obtenus concernant le processus identitaire des jeunes adoptés à l'international, nous formulons certaines recommandations. Partant de leur réalité et en nous inspirant des écrits recensés, nous croyons que les lois des décideurs politiques doivent évoluer avec les besoins des personnes adoptées. C'est ainsi que nous proposons un repositionnement sur le fondement de l'adoption internationale plénière. Les difficultés que rencontrent les jeunes adoptés nous amènent à nous questionner sur ce type d'adoption tant privilégié au Québec. Dans ce type d'adoption, les énergies sont mobilisées pour contribuer au mieux-être matériel, affectif, social et psychologique des adoptés en faisant fi de leurs besoins identitaires. Tous ces efforts sont légitimes et nécessaires, mais minimisent l'étape de la quête identitaire qui constitue, chez tous les êtres humains, un élément important quant à l'atteinte d'une vie saine et équilibrée.

Pour le mieux-être des adoptés, nous croyons qu'un suivi postadoption est une option non négligeable permettant aux adoptés d'avoir accès aux informations qui concernent leur histoire de vie lorsque la situation est possible. Lorsque les adoptés ressentent le besoin d'un retour à leur origine, les informations pourraient ainsi être accessibles. Ce suivi serait aussi une forme d'aide pour soutenir les jeunes dans leurs démarches d'intégration au sein de la nouvelle famille d'affiliation ainsi que dans la société d'accueil. Parallèlement, le suivi postadoption serait un outil efficace pour les parents adoptifs car l'aventure de l'adoption d'un enfant demeure un stress souvent vécu dans la solitude pour la plupart d'entre eux. En effet, s'ils ne sont pas bien outillés dans leur rôle de parents, cette aventure pleine de belles promesses au départ

peut devenir, dans certains cas, un cauchemar en période de crise. Il ne faut pas oublier que l'adoption internationale occasionne des événements angoissants où les adoptants, souvent les mères, sont placés dans des situations qui peuvent être vécues difficilement. Pour les intervenants sociaux, les changements dans les lois en lien avec l'adoption plénière leur donneraient accès à des outils pour leur pratique. Ils pourraient ainsi accompagner les personnes qui désirent faire des démarches personnelles de recherche sur leur origine. De plus, cela leur permettrait de considérer l'importance de la construction de l'identité dans leurs interventions.

Références

- Aboud, F., & Doyle, A. B. (1993). L'identité ethnique: son fondement philosophique et son impact en éducation. Dans C. Gohier & M. Schleifer (Éds), *La question de l'identité. Qui suis-je? Qui est l'autre?* (pp. 41-60). Montréal, QC : Les Éditions Logiques.
- Angers, M. (1992). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Montréal, QC : Centre éducatif et culturel (CEC).
- Breton, G. (2010). *Statistiques de l'adoption au Québec et ailleurs*. Repéré à <http://www.quebecadoption.net/adoption/pays/stat.html>.
- Caron, L. (2003). *Étude des besoins des adoptants à l'adoption internationale dans l'Outaouais* (Mémoire de maîtrise inédit). Université du Québec en Outaouais, Gatineau, QC.
- Couture, É. (2001). Les adolescentes et les adolescents de l'adoption internationale. *Pensons famille. Le bulletin du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec*, 13, 66. Repéré à <http://www.familis.org/riopfq/publication/pensons66/adolescentsadoption.html>.
- Dekens, S. (2006). *Exposés et sauvés. Le destin singulier des enfants adoptés à l'étranger* (Mémoire de maîtrise inédit). Université de Paris 8, Paris, France.
- Delannoy, C. (2008). *Au risque de l'adoption : une vie à construire ensemble*. Paris, France : Éditions La Découverte.
- Deslauriers, J. P. (1991). *Recherche qualitative : guide pratique*. Montréal, QC : McGraw-Hill.
- Erikson, E. H. (1972). *Adolescence et crise. La quête de l'identité*. Paris, France : Flammarion.
- Gandell, A. S. (1985). *La conquête du moi : comment croître et être heureux à travers les mouvements de la vie*. Montréal, QC : Les Éditions La Presse.
- Gohier, C. (1993). Étude des rapports entre les dimensions psychologique et sociale de l'identité chez la personne : implications pour l'éducation interculturelle. Dans C. Gohier & M. Schleifer (Éds), *La question de l'identité. Qui suis-je? Qui est l'autre?* (pp. 21-40). Montréal, QC : Les Éditions Logiques.
- Hébert, K. (2008). *Impatient d'être soi-même. Les étudiants montréalais, 1895-1960*. Montréal, QC : Presses de l'Université du Québec.

- Lachance, J. F., & Fortin, S. (2002). *Les adoptions internationales au Québec : portrait statistique de 2000*. Repéré à http://www.adoption.gouv.qc.ca/site/fr_statistiques.phtml.
- Lavallée, C. (2007). *Rapport du groupe de travail sur le régime québécois de l'adoption*. Repéré à <http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/publications/rapports/adoption-rap.htm>.
- L'Écuyer, R. (1990). *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Le Petit Larousse illustré (2004). Paris, France : Éditions Larousse.
- Mayer, R., & Deslauriers, J. P. (2000). Quelques éléments d'analyse qualitative. Dans R. Mayer, F. Ouellet, M. C. Saint-Jacques, D. Turcotte et coll., *Méthodes de recherche en intervention sociale* (pp. 159-189). Boucherville, QC : Gaétan Morin Éditeur.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. Secrétariat à l'adoption internationale [Québec] (2000). *Code d'éthique des organismes agréés du Québec en adoption internationale*. Repéré à www.adoption.gouv.qc.ca.
- Moytier, D. (2006). *L'intégration des jeunes de l'adoption internationale au Québec* (Mémoire de maîtrise inédit). Université de Caen Basse-Normandie, Caen, France. Repéré à www.memoireonline.com.
- Ouellette, F. R. (1996). *L'adoption. Les acteurs et les enjeux autour de l'enfant*. Québec, QC : Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC).
- Ouellette, F. R., & Belleau, H. (1999). *L'intégration familiale et sociale des enfants adoptés à l'étranger : recension des écrits*. Montréal, QC : INRS-Culture et Société.
- Ouellette, F. R., & Méthot, C. (2000). *L'adoption tardive internationale : l'intégration familiale de l'enfant du point de vue des parents et des grands-parents*. Montréal, QC : INRS-Culture et Société.
- Ouellette, F. R., Collard, C., & Lavallée, C. (2005). *Les ajustements du droit aux nouvelles réalités de l'adoption internationale*. Montréal, QC : INRS-Urbanisation, Culture et Société.
- Provost, M. A., Alain, M., Leroux, Y., & Lussier, Y. (2010). *Normes de présentation d'un travail de recherche* (4^e éd.). Trois-Rivières, QC : Les Éditions SMG.
- Verdier, P. (1985). *L'adoption aujourd'hui : après les réformes administratives et les*

progrès de la science. Paris, France : Éditions du Centurion.

Verdier, P., & Soulé, M. (Éds). (1986). *Le secret sur les origines : problèmes psychologiques, légaux, administratifs*. Paris, France : Éditions ESF.

Appendice A

Formulaire de consentement à la recherche

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À LA RECHERCHE

Nous sollicitons par la présente votre participation à la recherche en titre, qui vise à mieux comprendre l'adoption internationale. Les objectifs de ce projet de recherche sont de comprendre le processus identitaire des jeunes adoptés haïtiens provenant d'une culture différente de celle du pays d'accueil ainsi que certains problèmes vécus en lien avec leur situation d'adopté.

Votre participation à ce projet de recherche consiste à participer à une entrevue individuelle selon votre disponibilité (date et heure convenues avec l'étudiante-chercheuse).

Les données recueillies pour les fins de cette étude sont entièrement confidentielles et ne pourront en aucun cas mener à votre identification. Votre confidentialité sera assurée par un nom fictif. Les résultats de la recherche ne permettront pas d'identifier les participants. Les résultats seront diffusés par la publication d'un mémoire.

Les données recueillies seront conservées sous clé dans un coffre fort situé au 3506, 20^e avenue St-Prosper et seule l'étudiante chercheuse y aura accès. Elles seront détruites le 30 octobre 2009 et ne seront pas utilisées à d'autres fins que celles décrites dans le présent document.

Votre participation à cette étude se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non, et de vous retirer en tout temps sans préjudice. Les risques associés à votre participation sont minimaux et le chercheur s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les réduire ou les pallier. Le seul inconvénient est le temps consacré à participer au projet, soit environ une heure et au maximum une heure et trente minutes. La contribution à l'avancement des connaissances au sujet de l'adoption internationale sont les bénéfices directs anticipés. Aucune compensation d'ordre monétaire n'est accordée.

Pour de plus amples informations...

Si vous avez des questions concernant ce projet de recherche :

**Si vous avez des questions concernant les aspects éthiques de ce projet, communiquez avec
Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en
Outaouais.**

Votre signature atteste que vous avez clairement compris les renseignements concernant votre participation au projet de recherche et indique que vous acceptez d'y participer. Elle ne signifie pas que vous acceptez d'aliéner vos droits et de libérer les chercheurs ou les responsables de leurs responsabilités juridiques ou professionnelles. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps de l'étude sans préjudice. Votre participation devant être aussi éclairée que votre décision initiale de participer au projet, vous devez en connaître tous les tenants et aboutissants au cours du déroulement de la recherche. En conséquence, vous ne devez jamais hésiter à demander des éclaircissements ou de nouveaux renseignements au cours du projet.

Après avoir pris connaissance des renseignements concernant ma participation à ce projet de recherche, j'appose ma signature signifiant que j'accepte librement d'y participer. Le formulaire est signé en deux exemplaires et j'en conserve une copie.

Nom du participant : _____

Signature du participant : _____

Date : _____

Nom du chercheur : _____

Signature du chercheur : _____

Date : _____

Appendice B

Grille d'entrevue

GRILLE D'ENTREVUE

Variable 1 : Caractéristiques

- a) Quel est votre pays d'origine et quel est votre pays d'accueil?
- b) À quelle catégorie ethnique appartenez-vous? (Quelle est votre couleur de peau?)

Variable 2 : Identification à la famille d'origine ou à la famille adoptive

- a) Décrivez-moi votre famille d'origine
- b) Décrivez-moi votre famille adoptive
- c) Dans quelle circonstance vous a-t-on adopté?
- d) À qui vous identifiez-vous le plus sur le plan physique, psychologique?

Variable 3 : Trajectoires de vie

1) Trajectoire familiale et groupe d'appartenance

- a) Parlez-moi de votre éducation
- b) Parlez-moi de la relation avec vos parents
- c) Parlez-moi de la relation avec votre fratrie
- d) Quel est votre réseau social? - Les amis proviennent-ils essentiellement du pays d'accueil ou du pays d'origine?
- e) Parlez-moi de vos relations intimes amoureuses?

2) Trajectoire scolaire

- a) Parlez-moi de vos études
- b) Quels sont les défis/difficultés
 - études primaires
 - études secondaires
 - études collégiales
 - études universitaires

3) Trajectoire professionnelle

- a) Parlez-moi de votre parcours sur le marché du travail
 - -quel a été votre premier emploi?
 - -stabilité de l'emploi
 - -adaptation sur le marché du travail

Variable 4 : Construction de l'identité culturelle

1) Identité culturelle

- a) Décrivez-moi les caractéristiques de la culture du pays d'origine
- b) Décrivez-moi les caractéristiques de la culture du pays d'accueil
- c) Comment vous identifiez-vous à la culture d'origine (pourquoi?)
- d) Comment vous identifiez-vous à la culture du pays d'accueil? (Pourquoi?)
- e) Quelles sont selon vous les principales caractéristiques de la culture haïtienne?
- f) Quelle musique écoutez-vous?
- g) Qui sont vos héros ou acteurs préférés?
- h) Quel genre de lecture aimez-vous?

2) À quelle culture vous identifiez-vous le plus?**3) Est-ce qu'il y a autre chose dont vous aimeriez me parler?**